



الجمهوريَّة الجَزائريَّة
الدِيمقراطِيَّة الشُعُوبِيَّة

الجَرِيدَة الرَّسمِيَّة

اتفاقيات دولية ، قوانين ، و مراسيم
قرارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات و بلاغات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX — LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
	1 An	1 An	Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE 7, 9 et 13 Av. A. Benbarek-ALGER Tél: 65.18.15 à 17 - C.C.P. 3200-50 ALGER Télex: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises): BADR: 060.320.0600 12
Edition originale.....	428,00 D.A	1025,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	856,00 D.A	2050,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro: 5,00 dinars.

Edition originale et sa traduction, le numéro : 10,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème.

Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 30,00 dinars la ligne.

SOMMAIRE**DECRETS**

Décret présidentiel n° 94-139 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, à la Présidence de la République.....	4
Décret présidentiel n° 94-140 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des affaires étrangères.....	4
Décret exécutif n° 94-141 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au Chef du Gouvernement.....	9
Décret exécutif n° 94-142 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement et de la réforme administrative.....	17
Décret exécutif n° 94-143 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la justice.....	28
Décret exécutif n° 94-144 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des finances.....	35
Décret exécutif n° 94-145 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la restructuration industrielle et de la participation.....	52
Décret exécutif n° 94-146 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'industrie et de l'énergie.....	55
Décret exécutif n° 94-147 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des moudjahidines.....	63
Décret exécutif n° 94-148 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la communication.....	67
Décret exécutif n° 94-149 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'éducation nationale.....	72
Décret exécutif n° 94-150 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	77
Décret exécutif n° 94-151 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'agriculture.....	80
Décret exécutif n° 94-152 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.....	85
Décret exécutif n° 94-153 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'habitat.....	91

SOMMAIRE (Suite)

Décret exécutif n° 94-154 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la santé et de la population.....	98
Décret exécutif n° 94-155 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la jeunesse et des sports.....	102
Décret exécutif n° 94-156 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la formation professionnelle.....	107
Décret exécutif n° 94-157 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la culture.....	112
Décret exécutif n° 94-158 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des affaires religieuses.....	116
Décret exécutif n° 94-159 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du travail et de la protection sociale.....	120
Décret exécutif n° 94-160 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des postes et télécommunications.....	126
Décret exécutif n° 94-161 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des transports.....	129
Décret exécutif n° 94-162 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du commerce.....	134
Décret exécutif n° 94-163 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la petite et moyenne entreprise.....	140
Décret exécutif n° 94-164 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du tourisme et de l'artisanat.....	143

DÉCRETS

Décret présidentiel n° 94-139 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, à la Présidence de la République.

Le Président de l'Etat,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment son article 74-6°;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire, notamment ses articles 5 et 13-6;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret présidentiel n° 94-06 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, à la Présidence de la République ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit cent quatre vingt quatorze millions quatre cent dix huit mille dinars (894.418.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, à la Présidence de la République sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

Section I — Présidence de la République

(Secrétariat général) 840.831.000 DA

Section II — Secrétariat général du

Gouvernement 53.587.000 DA.

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

— le Secrétaire général de la Présidence,

— le Secrétaire général du Gouvernement.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Liamine ZEROUAL.

Décret présidentiel n° 94-140 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des affaires étrangères.

Le Président de l'Etat,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment son article 74-6°;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire, notamment ses articles 5 et 13-6;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret présidentiel n° 94-07 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre des affaires étrangères ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cinq milliards trente cinq millions cent quarante six mille dinars (5.035.146.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Liamine ZEROUAL.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994,
au ministre des affaires étrangères.**

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	141.800.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	53.300.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.430.000
	Total de la 1ère partie.....	201.530.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	222.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	500.000
	Total de la 2ème partie.....	722.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	5.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	75.300.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.506.000
	Total de la 3ème partie.....	85.366.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	90.475.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	6.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	11.100.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	46.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.360.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	50.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	110.000
	Total de la 4ème partie.....	157.095.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	5.800.000
	Total de la 5ème partie.....	5.800.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales.....	1.200.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	12.476.000
	Total de la 7ème partie.....	13.676.000
	Total du titre III.....	464.189.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	<i>Action internationale</i>	
42-01	Participation aux organismes internationaux.....	540.000.000
42-03	Coopération internationale.....	121.000.000
42-04	Action maghrébine.....	20.000.000
	Total de la 2ème partie.....	681.000.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation à l'étranger.....	687.400.000
	Total de la 3ème partie.....	687.400.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	3.000.000
	Total de la 6ème partie.....	3.000.000
	Total du titre IV.....	1.371.400.000
	Total de la sous-section I.....	1.835.589.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales.....	1.871.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses.....	190.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	17.000.000
	Total de la 1ère partie.....	2.078.000.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial.....	13.000.000
33-12	Services à l'étranger — Prestations facultatives.....	453.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale.....	162.600.000
	Total de la 3ème partie.....	176.053.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais.....	186.400.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier.....	74.854.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures.....	45.000.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes.....	169.800.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement.....	2.350.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile.....	81.900.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers.....	240.200.000
	Total de la 4ème partie.....	800.504.000
	<i>5ème Partie</i>	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles.....	48.000.000
	Total de la 5ème partie.....	48.000.000
	<i>7ème Partie</i>	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services à l'étranger — Frais de fonctionnement des nouveaux postes diplomatiques et consulaires.....	55.000.000
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses.....	28.000.000
	Total de la 7ème partie.....	83.000.000
	Total du titre III.....	3.185.557.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	<i>6ème Partie</i>	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger.....	14.000.000
	Total de la 6ème partie.....	14.000.000
	Total du titre IV.....	14.000.000
	Total de la sous-section II.....	3.199.557.000
	Total de la section I.....	5.035.146.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères.....	5.035.146.000

Décret exécutif n° 94-141 du 26 Dhou El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhou El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-08 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au Chef du Gouvernement ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent soixante seize millions deux cent quatorze mille dinars (776.214.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhou El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, aux services du Chef du Gouvernement.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	Sous-Section I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales.....	70.350.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses.....	46.300.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	7.160.000
	Total de la 1ère partie.....	123.810.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Chef du Gouvernement — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
32-02	Chef du Gouvernement — Pension de service et capital décès.....	150.000
	Total de la 2ème partie.....	160.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Chef du Gouvernement — Prestations à caractère familial.....	2.200.000
33-02	Chef du Gouvernement — Prestations facultatives.....	35.000
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale.....	18.100.000
33-04	Chef du Gouvernement — Contribution aux œuvres sociales.....	2.925.000
	Total de la 3ème partie.....	23.260.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais.....	10.800.000
34-02	Chef du Gouvernement — Matériel et mobilier.....	1.600.000
34-03	Chef du Gouvernement — Fournitures.....	2.700.000
34-04	Chef du Gouvernement — Charges annexes.....	6.400.000
34-05	Chef du Gouvernement — Habillement.....	350.000
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers.....	22.000.000
34-08	Chef du Gouvernement — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du club des pins.....	27.600.000
34-80	Chef du Gouvernement — Parc automobile.....	4.500.000
34-92	Chef du Gouvernement — Loyers.....	50.010.000
34-97	Chef du Gouvernement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	125.970.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Chef du Gouvernement — Entretien des immeubles.....	1.900.000
	Total de la 5ème partie.....	1.900.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'Ecole Nationale Supérieure d'Administration et de Gestion (E.N.S.A.G).....	34.500.000
36-02	Subvention à l'Académie algérienne de la langue arabe.....	1.000.000
36-03	Subvention à la bibliothèque d'Algérie.....	15.000.000
	Total de la 6ème partie.....	50.500.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses.....	350.000
37-02	Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires.....	500.000
37-03	Chef du Gouvernement — Versement forfaitaire.....	6.940.000
	Total de la 7ème partie.....	7.790.000
	Total du titre III.....	333.390.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	400.000
	Total de la 3ème partie.....	400.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Chef du Gouvernement — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.800.000
	Total de la 6ème partie.....	1.800.000
	Total du titre IV.....	2.200.000
	Total de la sous-section I.....	335.590.000
	Total de la section I.....	335.590.000
SECTION II		
DELEGUE A LA PLANIFICATION		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-21	Délégué à la planification — Rémunérations principales.....	40.100.000
31-22	Délégué à la planification — Indemnités et allocations diverses.....	18.055.000
31-23	Délégué à la planification — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.390.000
	Total de la 1ère partie.....	60.545.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-21	Délégué à la planification — Rentes d'accidents du travail.....	5.000
32-22	Délégué à la planification — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	5.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-21	Délégué à la planification — Prestations à caractère familial.....	1.330.000
33-22	Délégué à la planification — Prestations facultatives.....	30.000
33-23	Délégué à la planification — Sécurité sociale.....	10.110.000
33-24	Délégué à la planification — Contribution aux œuvres sociales.....	1.470.000
	Total de la 3ème partie.....	12.940.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-21	Délégué à la planification — Remboursement de frais.....	4.525.000
34-22	Délégué à la planification — Matériel et mobilier.....	2.290.000
34-23	Délégué à la planification — Fournitures.....	1.240.000
34-24	Délégué à la planification — Charges annexes.....	2.220.000
34-25	Délégué à la planification — Habillement.....	100.000
34-90	Délégué à la planification— Parc automobile.....	720.000
34-93	Délégué à la planification — Loyers.....	mémoire
34-98	Délégué à la planification— Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	410.000
	Total de la 4ème partie.....	11.505.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-21	Délégué à la planification — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS).....	107.000.000
	Total de la 6ème partie.....	107.000.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-21	Délégué à la planification — Dépenses diverses.....	50.000
37-22	Délégué à la planification — Versement forfaitaire.....	3.410.000
	Total de la 7ème partie.....	3.460.000
	Total du titre III.....	196.455.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-21	Délégué à la planification — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	500.000
	Total de la 3ème partie.....	500.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-21	Délégué à la planification — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	740.000
	Total de la 6ème partie.....	740.000
	Total du titre IV.....	1.240.000
	Total de la sous-section I.....	197.695.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Rémunérations principales.....	108.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Indemnités et allocations diverses.....	56.659.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.500.000
	Total de la 1ère partie.....	168.159.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Pension de service et capital décès.....	mémentaire
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Prestations à caractère familial.....	5.400.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Prestations facultatives.....	100.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Sécurité sociale.....	27.440.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Contribution aux œuvres sociales.....	3.970.000
	Total de la 3ème partie.....	36.910.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Remboursement de frais.....	2.900.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Matériel et mobilier.....	2.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Fournitures.....	4.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Charges annexes.....	2.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Habillement.....	400.000
34-81	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Parc automobile.....	1.890.000
34-95	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Loyers.....	431.000
34-96	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	
	mémoire	
	Total de la 4ème partie.....	14.721.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Entretien des immeubles.....	1.200.000
	Total de la 5ème partie.....	1.200.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Versement forfaitaire.....	9.840.000
	Total de la 7ème partie.....	9.840.000
	Total du titre III.....	230.840.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Planification — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	3.700.000
	Total de la 6ème partie.....	3.700.000
	Total du titre IV.....	3.700.000
	Total de la sous-section II.....	234.540.000
	Total de section II.....	432.235.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SECTION III		
DELEGUE A LA REFORME ECONOMIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-41	Délégué à la réforme économique — Rémunérations principales.....	3.500.000
31-42	Délégué à la réforme économique — Indemnités et allocations diverses.....	1.700.000
31-43	Délégué à la réforme économique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	mément
	Total de la 1ère partie.....	5.200.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-42	Délégué à la réforme économique — Pension de service et capital décès.....	mément
	Total de la 2ème partie.....	mément
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-41	Délégué à la réforme économique — Prestations à caractère familial.....	63.000
33-42	Délégué à la réforme économique — Prestations facultatives.....	5.000
33-43	Délégué à la réforme économique — Sécurité sociale.....	1.020.000
33-44	Délégué à la réforme économique — Contribution aux œuvres sociales.....	106.000
	Total de la 3ème partie.....	1.194.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-41	Délégué à la réforme économique — Remboursement de frais.....	700.000
34-42	Délégué à la réforme économique — Matériel et mobilier.....	150.000
34-43	Délégué à la réforme économique — Fournitures.....	200.000
34-44	Délégué à la réforme économique — Charges annexes.....	390.000
34-45	Délégué à la réforme économique — Habillement.....	8.000
34-91	Délégué à la réforme économique — Parc automobile.....	180.000
	Total de la 4ème partie.....	1.628.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-41	Délégué à la réforme économique— Entretien des immeubles.....	mémoire
	Total de la 5ème partie.....	mémoire
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-41	Délégué à la réforme économique — Versement forfaitaire.....	310.000
	Total de la 7ème partie.....	310.000
	Total du titre III.....	8.332.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-41	Délégué à la réforme économique — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	mémoire
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-41	Délégué à la réforme économique — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	57.000
	Total de la 6ème partie.....	57.000
	Total du titre IV.....	57.000
	Total de la sous-section I.....	8.389.000
	Total de la section III.....	8.389.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement.....	776.214.000

Décret exécutif n° 94-142 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement et de la réforme administrative.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146);

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17);

Vu le décret exécutif n° 94-09 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'intérieur et des collectivités locales;

Décret :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt trois milliards huit cent quatre vingt millions huit cent soixante dix huit mille dinars (23.880. 878.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement et de la réforme administrative, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement et de la réforme administrative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994

au ministre de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement et de la réforme administrative.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	Sous-Section I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	100.252.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	60.800.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.300.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	306.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	54.000
	Total de la 1ère partie.....	164.712.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	35.000.000
	Total de la 2ème partie.....	35.050.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	560.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	25.870.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.590.000
	Total de la 3ème partie.....	34.720.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	14.850.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	3.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	5.525.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	100.690.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	760.000
34-07	Administration centrale — Matériel technique des transmissions nationales.....	6.000.000
34-08	Administration centrale — Fournitures d'exploitation des transmissions nationales.....	6.500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.920.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	51.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	140.806.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	900.000
	Total de la 5ème partie.....	900.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'Ecole Nationale des Transmissions (ENT).....	11.100.000
36-02	Subvention à l'Ecole Nationale de la Protection Civile (ENPC).....	24.300.000
36-03	Subvention au Centre d'Information et de Documentation des Elus locaux (CIDEL).....	1.230.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la protection de l'environnement (ANPE).....	15.628.000
	Total de la 6ème partie.....	52.258.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Dépenses diverses.....	2.240.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	9.093.000
37-03	Administration centrale — Etat-civil.....	60.000.000
37-04	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.400.000
37-05	Administration centrale — Elections.....	6.500.000
	Total de la 7ème partie.....	80.233.000
	Total du titre III.....	508.679.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	150.000
	Total de la 3ème partie.....	150.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution au Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG).....	33.000.000
	Total de la 4ème partie.....	33.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.500.000
	Total de la 6ème partie.....	2.500.000
	Total du titre IV.....	35.650.000
	Total de la sous-section I.....	544.329.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	2.207.215.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	665.240.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	36.400.000
31-14	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier de la sûreté nationale — Salaires et accessoires de salaires.....	67.420.000
31-92	Services déconcentrés de l'Etat — Traitement des fonctionnaires en congé de longue durée.....	100.000
	Total de la 1ère partie.....	2.976.375.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	1.600.000
	Total de la 2ème partie.....	1.600.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	130.441.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	1.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	578.635.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	58.320.000
	Total de la 3ème partie.....	768.396.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	21.210.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	11.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	18.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	21.500.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	12.300.000
34-17	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures pour les services de la sûreté nationale.....	7.486.000
34-52	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique des services des transmissions nationales.....	6.347.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	20.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	120.843.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	17.000.000
35-13	Entretien des immeubles et des installations techniques des services de la sûreté nationale.....	22.140.000
	Total de la 5ème partie.....	39.140.000
	7ème partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas.....	3.000.000
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	172.586.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba.....	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil.....	3.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections.....	mémoire
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême sud.....	302.000.000
	Total de la 7ème partie.....	480.986.000
	Total du titre III.....	4.387.340.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des personnels.....	640.000
	Total de la 3ème partie.....	<u>640.000</u>
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-12	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	156.170.000
	Total de la 6ème partie.....	<u>156.170.000</u>
	Total du titre IV.....	<u>156.810.000</u>
	Total de la sous-section II.....	<u>4.544.150.000</u>
SOUS-SECTION III		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT POLICE COMMUNALE		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Rémunérations principales.....	520.595.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Indemnités et allocations diverses.....	<u>303.900.000</u>
	Total de la 1ère partie.....	<u>824.495.000</u>
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Prestations à caractère familial.....	30.000.000
33-22	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Prestations facultatives.....	1.000.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Sécurité sociale.....	157.870.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Contribution aux œuvres sociales.....	<u>23.300.000</u>
	Total de la 3ème partie.....	<u>212.170.000</u>

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Remboursement de frais.....	4.000.000
34-22	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Matériel et mobilier.....	36.500.000
34-23	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Fournitures.....	28.000.000
34-24	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Charges annexes.....	12.000.000
34-92	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Parc automobile.....	123.549.000
34-94	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Loyers.....	mémoire
34-99	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	204.049.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	100.000.000
	Total de la 5ème partie.....	100.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-22	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Versement forfaitaire	49.465.000
	Total de la 7ème partie.....	49.465.000
	Total du titre III.....	1.390.179.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-22	Services déconcentrés de l'Etat — Police communale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	6.250.000
	Total de la 6ème partie.....	6.250.000
	Total du titre IV.....	6.250.000
	Total de la sous-section III.....	1.396.429.000
	Total de la section I.....	6.484.908.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SECTION II		
DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales.....	4.845.015.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses.....	3.379.609.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	25.651.000
	Total de la 1ère partie.....	8.250.275.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail.....	1.800.000
32-02	Sûreté nationale — Pension de service et capital décès.....	210.000.000
	Total de la 2ème partie.....	211.800.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial.....	204.530.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives.....	2.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale.....	1.609.965.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales.....	185.608.000
	Total de la 3ème partie.....	2.002.103.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais.....	75.480.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier.....	352.920.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures.....	81.133.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes.....	85.266.000
34-05	Sûreté nationale — Habillement.....	1.300.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation.....	290.010.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications.....	67.176.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection.....	110.982.000
34-09	Sûreté nationale — Habillement de la police communale.....	130.915.000
34-10	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection de la police communale.....	87.213.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile.....	484.754.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers.....	8.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat...	3.000.000
	Total de la 4ème partie.....	3.076.849.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques... Total de la 5ème partie.....	265.638.000 265.638.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses.....	12.200.000
37-02	Sûreté nationale — Versement forfaitaire..... Total de la 7ème partie..... Total du titre III.....	455.275.000 467.475.000 14.274.140.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — présalaires — Frais de formation.....	430.000
43-02	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — présalaires — Frais de formation de la police communale..... Total de la 3ème partie.....	20.000.000 20.430.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Sûreté nationale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées..... Total de 6ème partie..... Total du titre IV..... Total de la sous-section I..... Total de la section II.....	84.850.000 84.850.000 105.280.000 14.379.420.000 14.379.420.000
SECTION III		
DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE		
	SOUS- SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales.....	1.344.550.000
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses.....	516.040.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires..... Total de la 1ère partie.....	780.000 1.861.370.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail.....	920.000
32-02	Protection civile — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	920.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial.....	70.100.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives.....	600.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale.....	373.104.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales.....	35.000.000
	Total de la 3ème partie.....	478.804.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais.....	17.700.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier.....	20.600.000
34-03	Protection civile — Fournitures.....	6.900.000
34-04	Protection civile — Charges annexes.....	6.050.000
34-05	Protection civile — Habillement.....	100.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation.....	15.000.000
34-90	Protection civile — Parc automobile.....	30.100.000
34-92	Protection civile — Loyers.....	811.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	
	Total de la 4ème partie.....	10.000
		197.171.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles.....	
	Total de la 5ème partie.....	1.500.000
		1.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Protection civile — Versement forfaitaire.....	113.931.000
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires.....	600.000
	Total de la 7ème partie.....	114.531.000
	Total du titre III.....	2.654.296.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Protection civile — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	610.000
	Total de la 3ème partie.....	610.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Protection civile — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	94.000.000
	Total de la 6ème partie.....	94.000.000
	Total du titre IV.....	94.610.000
	Total de la sous-section I	2.748.906.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires.....	40.096.000
	Total de la 1ère partie.....	40.096.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de la Protection civile — Remboursement de frais.....	11.700.000
34-12	Services déconcentrés de la Protection civile — Matériel et mobilier.....	8.000.000
34-13	Services déconcentrés de la Protection civile — Fournitures.....	11.900.000
34-14	Services déconcentrés de la Protection civile — Charges annexes.....	15.000.000
34-16	Services déconcentrés de la Protection civile — Alimentation.....	50.000.000
34-91	Services déconcentrés de la Protection civile — Parc automobile.....	62.922.000
	Total de la 4ème partie.....	159.522.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la Protection civile — Entretien des immeubles et leurs installations techniques.....	48.000.000
	Total de la 5ème partie.....	48.000.000
	Total du titre III.....	247.618.000
	Total de la sous-section II.....	247.618.000
	Total de la section III.....	2.996.524.000
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS- SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales.....	7.605.000'

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses.....	520.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.265.000
	Total de la 1ère partie.....	11.390.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial.....	800.000
33-22	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives.....	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale.....	1.581.000
	Total de la 3ème partie.....	2.421.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais.....	100.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier.....	200.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures.....	460.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes.....	1.000.000
34-25	Palais du Gouvernement — Habillement.....	165.000
34-70	Palais du Gouvernement — Parc automobile.....	230.000
	Total de la 4ème partie.....	2.155.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-25	Palais du Gouvernement — Versement forfaitaire.....	520.000
	Total de la 7ème partie.....	520.000
	Total du titre III.....	19.486.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-21	Palais du Gouvernement — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	540.000
	Total de la 6ème partie.....	540.000
	Total du titre IV.....	540.000
	Total de la sous-section I.....	20.026.000
	Total de la section IV.....	20.026.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement et de la réforme administrative....	
		23.880.878.000

Décret exécutif n° 94-143 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la justice.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-10 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de la justice.

Décrète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cent six millions six cent six mille dinars (4.106.606.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la justice, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de la justice

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	32.992.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	18.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.000.000
	Total de la 1ère partie.....	52.992.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	220.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	220.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	28.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	223.805.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	22.000.000
	Total de la 3ème partie.....	273.805.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	2.325.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	9.000.000
34-04	Administration centrale — Charges Annexes.....	78.336.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	150.000
34-90	Administration centrale — Parc Automobile.....	1.100.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	1.500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	94.421.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.500.000
	Total de la 5ème partie.....	1.500.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'Institut National de la Magistrature (INM)...	39.069.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'Ecole Nationale des Greffes (ENG).....	5.453.000
	Total de la 6ème partie.....	44.522.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires...	6.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	67.351.000
37-03	Frais de fonctionnement de la Cour Suprême.....	11.150.000
37-04	Frais de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature.....	1.000.000
37-05	Cours spéciales — Hébergement.....	43.650.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37-06	Cours spéciales — Restauration.....	21.600.000
37-07	Cours spéciales — Transport.....	21.600.000
	Total de la 7ème partie.....	172.851.000
	Total du titre III.....	640.311.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	18.500.000
	Total de la 6ème partie.....	18.500.000
	Total du titre IV.....	19.500.000
	Total de la sous-section I.....	659.811.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales.....	827.037.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses.....	244.500.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	19.500.000
31-43	Greffé — Personnel auxiliaire — Salaires et accessoires de salaires.....	43.543.000
	Total de la 1ère partie.....	1.134.580.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais.....	10.700.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier.....	7.000.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures.....	33.500.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
34-14	Services judiciaires — Charges Annexes.....	29.000.000
34-15	Services judiciaires — Habillement.....	2.600.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile.....	6.900.000
	Total de la 4ème partie.....	89.700.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles.....	10.200.000
	Total de la 5ème Partie.....	10.200.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle.....	10.400.000
	Total de la 7ème Partie.....	10.400.000
	Total du Titre III.....	1.244.880.000
	Total de la sous-section II.....	1.244.880.000
	Total de la section I.....	1.904.691.000
SECTION II		
ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET REEDUCATION		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales.....	13.515.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses.....	6.579.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	700.000
	Total de la 1ère partie.....	20.794.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-22	Administration pénitentiaire — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème Partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial.....	500.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives.....	400.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale.....	4.019.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales.....	300.000
	Total de la 3ème partie.....	5.219.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais.....	2.000.000
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier.....	1.100.000
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures.....	1.200.000
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes.....	1.500.000
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement.....	450.000
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile.....	300.000
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	7.550.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles.....	500.000
	Total de la 5ème partie.....	500.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention de fonctionnement à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire (E.N.A.P.).....	18.139.000
	Total de la 6ème partie.....	18.139.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires.....	2.000.000
37-22	Administration pénitentiaire — Versement forfaitaire.....	1.205.000
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses.....	2.000.000
	Total de la 7ème partie.....	5.205.000
	Total du titre III.....	57.407.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	5.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus.....	4.000.000
	Total de la 3ème partie.....	9.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-21	Administration pénitentiaire — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	600.000
	Total de la 6ème partie.....	600.000
	Total du titre IV.....	9.600.000
	Total de la sous-section I.....	67.007.000
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales.....	855.232.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses.....	385.760.000
	Total de la 1ère partie.....	1.240.992.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail.....	80.000
	Total de la 2ème partie.....	80.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial.....	15.270.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	248.198.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales.....	11.400.000
	Total de la 3ème partie.....	274.868.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier.....	30.000.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures.....	16.000.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes.....	28.000.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement.....	60.000.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation.....	240.000.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie de couchage et de cantine.....	32.000.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage.	10.000.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène.....	23.000.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile.....	16.610.000
	Total de la 4ème partie.....	464.610.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles.....	57.000.000
	Total de la 5ème partie.....	57.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle.....	3.000.000
37-32	Etablissements pénitentiaires — Versement forfaitaire.....	74.458.000
37-33	Frais de fonctionnement du Centre National et des Centres Régionaux d'Observation et d'Orientation des Détenus.....	2.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires du milieu ouvert.....	6.000.000
	Total de la 7ème partie.....	85.458.000
	Total du titre III.....	2.123.008.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	11.900.000
	Total de la 6ème partie.....	11.900.000
	Total du titre IV.....	11.900.000
	Total de la sous-section II.....	2.134.908.000
	Total de la section II.....	2.201.915.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice.....	4.106.606.000

Décret exécutif n° 94-144 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-11 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'économie.

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit milliards cinq cent vingt neuf millions cent sept mille dinars (8.529.107.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des finances, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre des finances

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	106.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	65.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.567.000
	Total de la 1ère partie.....	181.567.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	80.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	80.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	3.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	29.500.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	4.470.000
	Total de la 3ème partie.....	37.510.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	18.750.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	15.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	9.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	800.000
34-90	Administration centrale — Parc-automobile.....	6.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	57.060.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut national des finances (I.N.F).....	53.500.000
36-03	Subvention à l'institut de technologie du froid (I.T.F).....	8.500.000
36-04	Subvention à l'institut national du commerce (I.N.C).....	33.000.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C).....	360.000.000
36-06	Subvention au centre national d'observation des marchés extérieurs et des transactions commerciales.....	mémoire
36-08	Subvention au centre national d'information et de documentation économique (C.N.I.D.E).....	11.000.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E).....	60.000.000
	Total de la 6ème partie.....	526.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	10.000.000
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.500.000
	Total de la 7ème partie.....	11.500.000
	Total du titre III.....	816.717.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-01	Administration centrale — Contribution au fonctionnement de l'institut algéro-tunisien d'économie douanière et fiscale.....	2.900.000
42-02	Administration centrale — Contribution au Conseil Africain de la comptabilité (C.A.C).....	1.000.000
	Total de la 2ème partie.....	3.900.000
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	8.000.000
43-02	Administration centrale — Aide aux associations à caractère national d'utilité publique.....	250.000
	Total de la 3ème partie.....	8.250.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Contribution aux chambres de commerce de wilaya (CCW).....	12.000.000
44-03	Contribution à la chambre nationale du commerce.....	8.000.000
	Total de la 4ème partie.....	20.000.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.200.000
	Total de la 6ème partie.....	2.200.000
	Total du titre IV.....	34.350.000
	Total de la sous-section I.....	851.067.000
	Total de la section I.....	851.067.000
SECTION II		
DIRECTION CENTRALE DU TRESOR		
SOUS-SECTION 1		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère partie		
<i>Personnel — Rémunerations d'activité</i>		
31-01	Direction centrale du Trésor — Rémunerations principales.....	43.800.000
31-02	Direction centrale du Trésor — Indemnités et allocations diverses.....	24.000.000
31-03	Direction centrale du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.680.000
	Total de la 1ère partie.....	72.480.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Pension de service et capital décès..... Total de la 2ème partie.....	mémoire mémoire
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Prestations à caractère familial.....	1.100.000
33-02	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Sécurité sociale.....	10.460.000
33-04	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Contribution aux œuvres sociales.....	1.400.000
	Total de la 3ème partie.....	12.980.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Remboursement de frais.....	7.800.000
34-02	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Matériel et mobilier.....	5.000.000
34-03	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Fournitures.....	27.500.000
34-04	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Charges annexes.....	8.000.000
34-05	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Habillement.....	250.000
34-90	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Parc automobile.....	2.500.000
34-92	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Loyers.....	80.000
34-97	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.100.000
	Total de la 4ème partie.....	52.230.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Entretien des immeubles..... Total de la 5ème partie.....	2.800.000 2.800.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Versement forfaitaire.....	3.470.000
37-02	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Conférences et séminaires.....	600.000
	Total de la 7ème partie.....	4.070.000
	Total du titre III.....	144.560.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation..... Total de la 3ème partie.....	4.000.000 4.000.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Encouragement à la collecte de l'épargne.....	6.800.000
	Total de la 4ème partie.....	6.800.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	DIRECTION CENTRALE DU TRÉSOR — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	600.000
	Total de la 6ème partie.....	600.000
	Total du titre IV.....	11.400.000
	Total de la sous-section I.....	155.960.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du Trésor — Rémunérations principales.....	484.000.000
31-12	Services déconcentrés du Trésor — Indemnités et allocations diverses.....	250.000.000
31-13	Services déconcentrés du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	21.035.000
	Total de la 1ère partie.....	755.035.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du Trésor — Rentes d'accidents du travail.....	150.000
32-12	Services déconcentrés du Trésor — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	150.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du Trésor — Prestations à caractère familial.....	15.000.000
33-12	Services déconcentrés du Trésor — Prestations facultatives.....	260.000
33-13	Services déconcentrés du Trésor — Sécurité sociale.....	116.000.000
33-14	Services déconcentrés du Trésor — Contribution aux œuvres sociales.....	18.000.000
	Total de la 3ème partie.....	149.260.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du Trésor — Remboursement de frais.....	7.800.000
34-12	Services déconcentrés du Trésor — Matériel et mobilier.....	11.500.000
34-13	Services déconcentrés du Trésor — Fournitures.....	7.500.000
34-14	Services déconcentrés du Trésor — Charges annexes.....	8.500.000
34-15	Services déconcentrés du Trésor — Habillement.....	1.100.000
34-91	Services déconcentrés du Trésor — Parc automobile.....	6.300.000
34-93	Services déconcentrés du Trésor — Loyers	1.000.000
34-98	Services déconcentrés du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	43.710.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du Trésor — Entretien des immeubles	<u>15.000.000</u>
	Total de la 5ème partie.....	<u>15.000.000</u>
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du Trésor — Versement forfaitaire.....	<u>37.980.000</u>
	Total de la 7ème partie.....	<u>37.980.000</u>
	Total du titre III.....	<u>1.001.135.000</u>
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés du Trésor — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	<u>8.000.000</u>
	Total de la 6ème partie.....	<u>8.000.000</u>
	Total du titre IV.....	<u>8.000.000</u>
	Total de la sous-section II.....	<u>1.009.135.000</u>
	Total de la section II.....	<u>1.165.095.000</u>
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS- SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales.....	631.500.000
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses.....	375.000.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	<u>24.000.000</u>
	Total de la 1ère partie.....	<u>1.030.500.000</u>
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail.....	550.000
32-02	Direction générale des douanes — Pension de service et capital décès.....	<u>1.000.000</u>
	Total de la 2ème partie.....	<u>1.550.000</u>

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Prestations à caractère familial.....	29.000.000
33-02	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Prestations facultatives.....	400.000
33-03	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Sécurité sociale.....	170.000.000
33-04	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Contribution aux œuvres sociales.....	24.000.000
	Total de la 3ème partie.....	223.400.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Remboursement de frais.....	8.000.000
34-02	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Matériel et mobilier.....	7.000.000
34-03	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Fournitures.....	10.000.000
34-04	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Charges annexes.....	14.000.000
34-05	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Habillement.....	25.000.000
34-06	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Alimentation.....	500.000
34-90	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Parc-automobile.....	10.000.000
34-92	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Loyers.....	1.000.000
34-97	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.000
	Total de la 4ème partie.....	75.501.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Entretien des immeubles.....	5.000.000
	Total de la 5ème partie.....	5.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Versement forfaitaire.....	57.000.000
37-02	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Dépenses diverses.....	240.000
	Total de la 7ème partie.....	57.240.000
	Total du titre III.....	1.393.191.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	14.000.000
	Total de la 3ème partie.....	14.000.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	13.500.000
	Total de 6ème partie.....	13.500.000
	Total du titre IV.....	27.500.000
	Total de la sous-section I.....	1.420.691.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS- SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier.....	12.000.000
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures.....	14.000.000
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes.....	10.000.000
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement.....	2.000.000
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation.....	14.000.000
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile.....	28.000.000
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers.....	14.000.000
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	9.000
	Total de la 4ème partie.....	103.009.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles.....	20.000.000
	Total de la 5ème partie.....	20.000.000
	Total du titre III.....	123.009.000
	Total de la sous-section II.....	123.009.000
	Total de la section III.....	1.543.700.000
SECTION IV		
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Direction générale des impôts — Rémunérations principales.....	74.800.000
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	40.700.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.840.000
	Total de la 1ère partie.....	119.340.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
32-02	Direction générale des Impôts — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	10.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Prestations à caractère familial.....	1.500.000
33-02	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Sécurité sociale.....	18.900.000
33-04	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Contribution aux œuvres sociales.....	2.980.000
	Total de la 3ème partie.....	23.420.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-02	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Matériel et mobilier.....	30.000.000
34-03	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Fournitures.....	95.500.000
34-04	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Charges annexes.....	13.760.000
34-05	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Habillement.....	280.000
34-90	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Parc automobile.....	1.900.000
34-92	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Loyers.....	200.000
34-97	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	1.400.000
	Total de la 4ème partie.....	152.040.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Entretien des immeubles.....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Versement forfaitaire.....	6.200.000
37-02	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Conférences et séminaires.....	3.000.000
	Total de la 7ème partie.....	9.200.000
	Total du titre III.....	314.010.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	5.000.000
	Total de la 3ème partie.....	5.000.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.100.000
	Total de la 6ème partie.....	1.100.000
	Total du titre IV.....	6.100.000
	Total de la sous-section I.....	320.110.000

TABLEAU (Suite)

N°S DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUIS- SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales.....	1.480.000.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	930.000.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	119.200.000
	Total de la 1ère partie.....	2.529.200.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail.....	300.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	300.000
3ème partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial.....	56.500.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives.....	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale.....	370.000.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales.....	54.800.000
	Total de la 3ème partie.....	481.800.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais.....	33.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier.....	30.000.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures.....	18.000.000
34-14	Services déconcentrés des impôts — Charges annexes.....	13.000.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement.....	1.200.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile.....	5.900.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers.....	6.000.000
	Total de la 4ème partie.....	107.100.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles.....	54.000.000
	Total de la 5ème partie.....	54.000.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des impôts — Versement forfaitaire.....	115.000.000
	Total de la 7ème partie.....	115.000.000
	Total du titre III.....	3.287.400.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés des impôts — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	36.500.000
	Total de la 6ème partie.....	36.500.000
	Total du titre IV.....	36.500.000
	Total de la sous-section II.....	3.323.900.000
	Total de la section IV.....	3.644.010.000
	SECTION V	
	DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales.....	18.000.000
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses..	9.000.000
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.836.000
	Total de la 1ère partie.....	28.836.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Direction générale du domaine national — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Direction générale du domaine national — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial.....	400.000
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives.....	20.000
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale.....	3.600.000
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales...	580.000
	Total de la 3ème partie.....	4.600.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais.....	2.500.000
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier.....	4.500.000
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures.....	5.000.000
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes.....	3.000.000
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement.....	60.000
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile.....	1.100.000
34-92	Direction générale du domaine national — Loyers.....	100.000
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	16.270.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	7ème partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Direction générale du domaine national — Versement forfaitaire.....	1.190.000
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires.....	400.000
	Total de la 7ème partie.....	1.590.000
	Total du titre III.....	52.296.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	2.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	240.000
	Total de la 6ème partie.....	240.000
	Total du titre IV.....	2.240.000
	Total de la sous-section I.....	54.536.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du domaine national --- Rémunérations principales.....	430.000.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national --- Indemnités et allocations diverses.....	237.000.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national --- Personnel vacataire et journalier --- Salaires et accessoires de salaires.....	29.880.000
	Total de la 1ère partie.....	696.880.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du domaine national --- Rentes d'accidents du travail.....	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national --- Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	100.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du domaine national --- Prestations à caractère familial.....	12.000.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national --- Prestations facultatives.....	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national --- Sécurité sociale.....	106.000.000
33-14	Services déconcentrés du domaine national --- Contribution aux œuvres sociales.....	13.300.000
	Total de la 3ème partie.....	131.600.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du domaine national --- Remboursement de frais.....	5.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national --- Matériel et mobilier.....	14.400.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national --- Fournitures.....	12.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national --- Charges annexes.....	9.000.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national --- Habillement.....	500.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national --- Parc automobile.....	7.000.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national --- Loyers.....	1.000.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national --- Frais judiciaires --- Frais d'expertise --- Indemnités dues par l'Etat.....	10.000.
	Total de la 4ème partie.....	48.910.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles.....	15.500.000
	Total de la 5ème partie.....	15.500.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du domaine national — Versement forfaitaire.....	32.900.000
	Total de la 7ème partie.....	32.900.000
	Total du titre III.....	925.890.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés du domaine national — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	8.000.000
	Total de la 6ème partie.....	8.000.000
	Total du titre IV.....	8.000.000
	Total de la sous-section II.....	935.890.000
	Total de la section V.....	988.426.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales.....	89.000.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses.....	58.500.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.436.000
	Total de la 1ère partie.....	150.936.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail.....	20.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	20.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	2.800.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives.....	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale.....	23.000.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	27.870.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du budget — Remboursement de frais.....	3.000.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier.....	10.500.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures.....	3.000.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes.....	2.300.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement.....	200.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile.....	mémoire
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers.....	310.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	19.320.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles.....	2.200.000
	Total de la 5ème partie.....	2.200.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du budget — Versement forfaitaire.....	7.800.000
	Total de la 7ème partie.....	7.800.000
	Total du titre III.....	208.146.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation.....	9.000.000
	Total de la 3ème partie.....	9.000.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés du budget — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.900.000
	Total de la 6ème partie.....	1.900.000
	Total du titre IV.....	10.900.000
	Total de la sous-section II.....	219.046.000
	Total de la section VI.....	219.046.000

TABLEAU (Suite)

N°S DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VII INSPECTION GENERALE DES FINANCES SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales.....	44.000.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses.....	26.000.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.633.000
	Total de la 1ère partie.....	72.633.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Inspection générale des finances — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Inspection générale des finances — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial.....	900.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale.....	11.300.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales.....	2.000.000
	Total de la 3ème partie.....	14.230.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Inspection générale des finances — Remboursement de frais.....	10.350.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier.....	2.300.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures.....	1.400.000
34-04	Inspection générale des finances — Charges annexes.....	1.500.000
34-05	Inspection générale des finances — Habillement.....	150.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile.....	1.050.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers.....	100.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	16.860.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles.....	2.500.000
	Total de la 5ème partie.....	2.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Inspection générale des finances — Versement forfaitaire.....	4.090.000
	Total de la 7ème partie.....	4.090.000
	Total du titre III.....	110.313.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	7.000.000
	Total de la 3ème partie.....	7.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Inspection générale des finances — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	450.000
	Total de la 6ème partie.....	450.000
	Total du titre IV.....	7.450.000
	Total de la sous-section I.....	117.763.000
	Total de la section VII.....	117.763.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances.....	8.529.107.000

Décret exécutif n° 94-145 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la restructuration industrielle et de la participation

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Décret :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt millions de dinars (20.000.000-DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la restructuration industrielle et de la participation, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la restructuration industrielle et de la participation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de la restructuration industrielle et de la participation.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunerations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunerations principales.....	4.570.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	2.396.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	117.000
	Total de la 1ère partie.....	7.083.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	200.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	900.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	1.100.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	3.525.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.550.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.170.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	20.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.000.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	11.565.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	mémoire
	Total de la 5ème partie.....	mémoire
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	mémoire
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	252.000
	Total de la 7ème partie.....	252.000
	Total du titre III.....	20.000.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	mémoire
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	mémoire
	Total du titre IV.....	mémoire
	Total de la sous-section I.....	20.000.000
	Total de la section I.....	20.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la restructuration industrielle et de la participation.....	20.000.000

Décret exécutif n° 94-146 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'industrie et de l'énergie.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146);

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17);

Vu le décret exécutif n° 94-22 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'industrie et des mines;

Vu le décret exécutif n° 94-26 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'énergie;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard cent trente quatre millions sept cent soixante et onze mille dinars (1.134.771.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'industrie et de l'énergie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie et de l'énergie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de l'industrie et de l'énergie.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CRÉDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	EX-MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel - rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	52.990.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	16.989.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.214.000
	Total de la 1ère partie.....	76.193.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	14.100.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.066.000
	Total de la 3ème partie.....	18.236.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	6.730.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.700.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.950.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	5.970.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	220.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.000.000
34-92	Administration centrale — loyers.....	mémoire
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	310.000
	Total de la 4ème partie.....	18.880.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.500.000
	Total de la 5ème partie.....	2.500.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention au centre des œuvres sociales universitaires de Boumerdès (COSU).....	93.226.000
36-02	Subvention à l'institut national d'électricité et d'électronique (INELEC).....	40.000.000
36-03	Subvention à l'institut national d'études et de recherches en maintenance (INMA).....	6.090.000
36-04	Subvention à l'institut national de génie mécanique (INGM).....	34.318.000
36-05	Subvention à l'institut national des industries manufacturières (INIM).....	53.644.000
36-06	Subvention à l'institut national des matériaux de construction (INMC).....	34.650.000
36-07	Subvention à l'institut national des industries alimentaires (INIA).....	23.247.000
36-08	Subvention à l'institut national de la productivité et du développement industriel (INPED).....	22.740.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML).....	24.052.000
	Total de la 6ème partie.....	331.967.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — conférences et séminaires.....	700.000
37-02	Administration centrale — versement forfaitaire.....	4.241.000
	Total de la 7ème partie.....	4.941.000
	Total du titre III.....	452.727.000

TABLEAU (Suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses— Indemnités de stage — présalaires — frais de formation.....	600.000
	Total de la 3ème partie.....	600.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution à l'institut algérien de normalisation et de propriété industrielle (I.N.A.P.I).....	17.200.000
44-02	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique.....	mémoire
44-03	Administration centrale — Contribution à l'office national de la recherche géologique et minière.....	24.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (E.N.O.F).....	60.000.000
	Total de la 4ème partie.....	101.200.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.314.000
	Total de la 6ème partie.....	1.314.000
	Total du titre IV.....	103.114.000
	Total de la sous-section I.....	555.841.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat— Rémunérations principales.....	69.800.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat— Indemnités et allocations diverses.....	27.700.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.500.000
	Total de la 1ère partie.....	101.000.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	68.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	68.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	3.600.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	120.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	17.800.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	2.069.000
	Total de la 3ème partie.....	23.589.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	2.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	3.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	2.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	2.500.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	298.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	1.800.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	410.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	12.618.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	5.390.000
	Total de la 7ème partie.....	5.390.000
	Total du titre III.....	144.665.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.000.000
	Total de la 6ème partie.....	2.000.000
	Total du titre IV.....	2.000.000
	Total de la sous-section II.....	146.665.000
	Total de la section I.....	702.506.000

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SECTION II		
EX. MINISTERE DE L'ENERGIE		
Sous-Section I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	37.700.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	13.548.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.153.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales..	2.680.000
Total de la 1ère partie.....		58.081.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	17.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	Mémoire
Total de la 2ème partie.....		17.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	990.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	11.406.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.324.000
Total de la 3ème partie.....		13.760.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	7.159.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.750.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.120.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	252.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais....	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.150.000
34-92	Administration centrale — loyers.....	1.800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	18.441.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.500.000
	Total de la 5ème partie.....	3.500.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subvention à l'institut algérien du pétrole (IAP).....	135.478.000
	Total de la 6ème partie.....	135.478.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	5.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	3.476.000
	Total de la 7ème partie.....	8.476.000
	Total du titre III.....	237.753.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
2ème Partie		
<i>Action internationale</i>		
42-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	2.575.000
	Total de la 2ème partie.....	2.575.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.600.000
	Total de la 3ème partie.....	1.600.000
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche pour la valorisation des hydrocarbures et leurs dérivés (CERHYD).....	17.500.000
	Total de la 4ème partie.....	17.500.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	820.000
	Total de la 6ème partie.....	820.000
	Total du titre IV.....	22.495.000
	Total de la Sous- Section I.....	260.248.000
	SOUS- SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat— Rémunérations principales.....	78.000. 000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat— Indemnités et allocations diverses.....	34.700.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.336.000
	Total de la 1ère partie.....	118.036.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accident du travail.....	58.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	Mémoire
	Total de la 2ème partie.....	58.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	3.192.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	120.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	22.160.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	2.118.000
	Total de la 3ème partie.....	27.590.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	3.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	3.178.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	2.333.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	2.450.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	257.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	2.237.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	552.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	14.217.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	2.330.000
	Total de la 5ème partie.....	2.330.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	6.798.000
	Total de la 7ème partie.....	6.798.000
	Total du titre III.....	169.029.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.988.000
	Total de la 6ème partie.....	2.988.000
	Total du titre IV.....	2.988.000
	Total de la sous-section II.....	172.017.000
	Total de la section II.....	432.265.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie et de l'énergie....	1.134.771.000

Décret exécutif n° 94-147 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146);

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17);

Vu le décret exécutif n° 94-25 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre des moudjahidine;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de douze milliards quatre cent trente millions cent six mille dinars (12.430.106.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE
Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994,
au ministre des moudjahidine.

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie	
31-01	<i>Personnel - Rémunerations d'activité</i> Administration centrale — Rémunerations principales.....	37.000.000
31-02	Administration centrale — indemnités et allocations diverses.....	14.903.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.463.000
	Total de la 1ère partie.....	57.366.000
	2ème Partie	
32-01	<i>Personnel — Pensions et allocations</i> Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	160.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	160.000
	3ème Partie	
33-01	<i>Personnel — Charges sociales</i> Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	210.400.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.094.000
	Total de la 3ème partie.....	213.064.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	1.005.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	10.630.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	8.750.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.905.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	250.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	120.000
	Total de la 4ème partie.....	25.060.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.200.000
	Total de la 5ème partie.....	2.200.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillages des invalides victimes de la guerre de libération	13.800.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au Musée national du moudjahid.....	33.000.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine.	32.000.000
	Total de la 6ème partie.....	78.800.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	9.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.950.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles.....	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	1.800.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques.....	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives aux prix du 1er novembre.....	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	17.750.000
	Total du titre III.....	394.400.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	200.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du 1er novembre.....	1.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des associations liées à la lutte de libération nationale.....	70.000.000
	Total de la 3ème partie.....	71.200.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles.....	11.500.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport de moudjahidine et ayants droit.....	150.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine.....	74.500.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux.....	200.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas.....	500.000
46-06	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.000.000
	Total de la 6ème partie.....	11.726.200.000
	Total du titre IV.....	11.797.400.000
	Total de la sous-section I.....	12.191.800.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat— Rémunérations principales.....	109.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat— Indemnités et allocations diverses.....	40.110.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.581.000
	Total de la 1ère partie.....	155.691.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	200.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	5.800.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat— Prestations facultatives.....	250.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat— Sécurité sociale.....	29.900.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat— Contribution aux œuvres sociales.....	2.085.000
	Total de la 3ème partie.....	38.035.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	1.950.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	8.250.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	4.900.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	4.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	650.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	1.550.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	600.000
	Total de la 4ème partie.....	22.300.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	3.600.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada.....	3.500.000
	Total de la 5ème partie.....	7.100.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	9.000.000
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification des lieux historiques.....	900.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale.....	1.500.000
	Total de la 7ème partie.....	11.400.000
	Total du titre III.....	234.726.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	3.580.000
	Total de la 6ème partie.....	3.580.000
	Total du titre IV.....	3.580.000
	Total de la sous-section II.....	238.306.000
	Total de la section I.....	12.430.106.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidines.....	12.430.106.000

Décret exécutif n° 94-148 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146);

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17);

Vu le décret exécutif n° 94-12 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de la communication;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards cent cinquante huit millions cent trente cinq mille dinars (2.158.135.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE
Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994,
au ministre de la communication.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	50.898.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	18.130.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.100.000
	Total de la 1ère partie.....	75.128.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	50.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.600.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	13.841.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.600.000
	Total de la 3ème partie.....	17.091.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	8.800.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.780.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	5.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	190.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	800.000
	Total de la 4ème partie.....	22.170.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut national supérieur de formation musicale. (I.N.S.F.M).....	12.000.000
36-02	Subvention à la bibliothèque nationale (B.N).....	15.000.000
36-03	Subvention à l'institut national d'art dramatique et chorégraphique (I.N.A.D).....	7.500.000
36-04	Subvention au centre national de recherche préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H).....	7.500.000
36-05	Subvention à l'école supérieure des beaux arts (E.S.B.A).....	20.000.000
36-06	Subvention au palais de la culture.....	11.000.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (A.N.A.P.S.M.H).....	26.700.000
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A).....	21.500.000
36-09	Subvention à l'office du parc national du Tassili. (O.P.N.T).....	8.250.000
36-10	Subvention aux musées nationaux.....	37.500.000
36-11	Subvention aux maisons de la culture.....	46.250.000
36-12	Subvention aux établissements de la cinématographie.....	8.000.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de paris.....	20.500.000
36-14	Subvention à l'office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab.....	2.037.500
	Total de la 6ème partie.....	243.737.500
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	4.102.500
37-03	Administration centrale — Festivités du 5 juillet 1994.....	30.500.000
37-04	Administration centrale — Organisation des manifestations culturelles, audiovisuelles et cinématographiques.....	40.000.000
	Total de la 7ème partie.....	76.602.500
	Total du titre III.....	437.779.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et frais de formation.....	800.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel.....	15.000.000
43-06	Administration centrale — Encouragement au fonctionnement des centres de culture et d'information.....	1.000.000
	Total de la 3ème partie.....	16.800.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision (E.N.T.V).....	550.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A).....	416.000.000
44-03	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de radiodiffusion sonore (E.N.R.S).....	311.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale des actualités filmées (A.N.A.F).....	19.000.000
44-05	Administration centrale — contribution à l'entreprise nationale de production audiovisuelle (E.N.P.A).....	36.000.000
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales.....	63.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse-service (A.P.S).....	160.000.000
44-08	Administration centrale — Contribution au centre national de documentation, de presse et d'information (C.N.D.P.I).....	5.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution à la publication de la revue (ATHAKAFA).....	1.800.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la maison de presse.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	1.561.800.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.400.000
	Total de la 6ème partie.....	1.400.000
	Total du titre IV.....	1.580.000.000
	Total de la Sous-Section I.....	2.017.779.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Direction de la culture et de la communication — Rémunérations principales...	69.532.000
31-12	Direction de la culture et de la communication — Indemnités et allocations diverses.....	18.750.000
31-13	Direction de la culture et de la communication — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.856.000
	Total de la 1ère partie.....	92.138.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges Sociales</i>		
33-11	Direction de la culture et de la communication — Prestations à caractère familial.....	2.400.000
33-12	Direction de la culture et de la communication — Prestations facultatives.....	480.000
33-13	Direction de la culture et de la communication — Sécurité sociale.....	17.656.000
	Total de la 3ème partie.....	20.536.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Direction de la culture et de la communication — Remboursement de frais.....	6.800.000
34-12	Direction de la culture et de la communication — Matériel et mobilier.....	6.800.000
34-13	Direction de la culture et de la communication — Fournitures.....	3.400.000
34-14	Direction de la culture et de la communication -- Charges annexes.....	3.400.000
34-15	Direction de la culture et de la communication — Habillement.....	mémoire
34-91	Direction de la culture et de la communication — Parc automobile.....	mémoire
34-98	Direction de la culture et de la communication — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	20.400.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Direction de la culture et de la communication — Entretien des immeubles.....	960.000
	Total de la 5ème partie.....	960.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION — Versement forfaitaire.....	5.322.000
	Total de la 7ème partie.....	5.322.000
	Total du titre III.....	139.356.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	1.000.000
	Total de la Sous-section II.....	140.356.000
	Total de la section I.....	2.158.135.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication.....	2.158.135.000

Décret exécutif n° 94-149 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146);

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17);

Vu le décret exécutif n° 94-14 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'éducation nationale;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante quatorze milliards quatre vingt huit millions sept cent soixante sept mille dinars (74.088.767.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Repartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de l'éducation nationale.

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel - Rémunerations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunerations principales.....	109.278.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	37.993.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.065.000
31-21	Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunerations principales.....	28.157.834.000
31-22	Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses.....	11.791.826.000
31-31	Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunerations principales.....	8.170.188.000
31-32	Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses.....	3.809.629.000
31-43	Personnels d'enseignement et d'encadrement mis à la disposition de la représentation diplomatique algérienne en France — Rémunerations principales.....	19.140.000
31-44	Personnels d'enseignement et d'encadrement mis à la disposition de la représentation diplomatique algérienne en France — Indemnités et allocations diverses.....	6.563.000
	Total de la 1ère partie.....	52.106.516.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	100.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	300.000
	Total de la 2ème partie.....	400.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	4.203.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	75.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	28.568.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	3.267.000
33-21	Etablissements d'enseignement fondamental et établissements d'enseignement secondaire et technique (personnel à disposition compris) — Prestations à caractère familial.....	1.021.882.000
33-23	Etablissements d'enseignement fondamental et établissements d'enseignement secondaire et technique (personnel à disposition compris) — Sécurité sociale.	9.538.517.000
33-24	Etablissements d'enseignement fondamental et établissements d'enseignement secondaire et technique (personnel à disposition compris) — Contribution aux œuvres sociales.....	1.112.138.000
	* Total de la 3ème partie.....	11.708.650.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	13.546.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.050.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.500.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.513.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	200.000
34-41	Administration centrale — Personnel d'inspection — Remboursement de frais..	1.500.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	38.820.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.095.000
34-92	Administration centrale — loyers.....	250.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	15.000
	Total de la 4ème partie.....	66.489.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental.....	1.285.117.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique.....	836.890.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-35	Subventions aux instituts de technologie de l'éducation (ITE).....	685.590.000
36-39	Subventions au centre national et aux centres régionaux de formation des cadres de l'éducation (CN et CRFCE).....	36.573.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat.....	20.000.000
36-45	Subvention à l'institut pédagogique national (IPN).....	29.475.000
36-49	Subvention au centre national d'alphabétisation (CNA).....	10.292.000
36-51	Subvention au centre national d'enseignement généralisé (CNEG).....	49.697.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et des moyens didactiques (CAMEMD).....	30.227.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (O.N.E.C).....	69.497.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.).....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	3.053.358.000
	<i>7ème Partie</i>	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — conférences et séminaires.....	1.000.000
37-02	Administration centrale — versement forfaitaire.....	8.432.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	3.000.000
37-22	Etablissements d'enseignement fondamental et établissements d'enseignement secondaire et technique (personnel à disposition compris) — Versement forfaitaire.....	2.931.980.000
	Total de la 7ème partie.....	2.944.412.000
	Total du titre III.....	69.881.825.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	<i>2ème Partie</i>	
	<i>Action internationale</i>	
42-11	Action éducative exceptionnelle.....	17.000.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO.....	500.000
	Total de la 2ème partie.....	17.500.000
	<i>3ème Partie</i>	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire.....	187.000.000
43-35	Instituts de technologie de l'éducation et centres de formation des cadres de l'éducation — Bourses des stagiaires et rémunérations des fonctionnaires détachés pour formation.....	491.132.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école.....	2.142.000
43-42	Cantines scolaires.....	300.000.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration.....	268.000.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale.....	50.525.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental.....	20.307.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique..... Total de la 3ème partie..... 4ème Partie	7.982.000 1.327.088.000
44-01	Action économique — Encouragements et interventions Contribution aux charges de l'office national des publications scolaires (ONPS)..... Total de la 4ème partie..... 6ème Partie	60.000.000 60.000.000
46-01	Action sociale — Assistance et solidarité Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées..... Total de la 6ème partie..... 7ème Partie	817.529.000 817.529.000
47-21	Action sociale — Prévoyance Santé scolaire..... Total de la 7ème partie..... Total du titre IV..... Total de la sous-section I..... SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	9.000.000 9.000.000 2.231.117.000 72.112.942.000
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat— Rémunérations principales.....	1.039.226.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat— Indemnités et allocations diverses.....	376.268.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	25.780.000
	Total de la 1ère partie.....	1.441.274.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	3.312.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	1.800.000
	Total de la 2ème partie.....	5.112.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	<i>3ème Partie</i> <i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	48.476.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat— Sécurité sociale.....	265.335.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat— Contribution aux œuvres sociales.....	28.430.000
	Total de la 3ème partie.....	342.241.000
	<i>4ème Partie</i> <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	30.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	6.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	10.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	12.351.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.563.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.780.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	486.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	65.660.000
	<i>5ème Partie</i> <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	12.210.000
	Total de la 5ème partie.....	12.210.000
	<i>7ème Partie</i> <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	79.645.000
	Total de la 7ème partie.....	79.645.000
	Total du titre III.....	1.946.142.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	<i>6ème Partie</i>	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	29.683.000
	Total de la 6ème partie.....	29.683.000
	Total du titre IV.....	29.683.000
	Total de la sous-section II.....	1.975.825.000
	Total de la section I.....	74.088.767.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale.....	74.088.767.000

Décret exécutif n° 94-150 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994, (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-14 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'éducation nationale ;

Décrète :

Article 1^{er}. — Les crédits d'un montant de quatorze milliards neuf cent cinquante sept millions sept cent soixante deux mille dinars (14.957.762.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 ^{ère} Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	55.408.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	19.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.212.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales.....	2.200.000
	Total de la 1 ^{ère} partie.....	78.820.000
	2 ^{ème} Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	200.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	10.000
	Total de la 2 ^{ème} partie.....	210.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.547.000
33-02	Administration centrale — Prestations à caractère facultatif.....	75.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	15.092.000
33-04	Administration centrale — Contributions aux œuvres sociales.....	1.713.000
	Total de la 3ème partie.....	19.427.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	4.567.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.181.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.050.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	300.000
34-06	Administration centrale — Documentation au profit des établissements sous tutelle.....	150.000.000
34-81	Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	10.500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.900.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	250.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	179.758.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.000.000
	Total de la 5ème partie.....	2.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux établissements d'enseignement supérieur.....	7.978.117.000
36-02	Subventions aux centres des œuvres sociales universitaires.....	5.797.700.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour la protection de l'environnement (ANPE)	13.883.000
	Total de la 6ème partie.....	13.789.700.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	4.455.000
37-03	Administration centrale — Etudes.....	200.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche.....	800.000
	Total de la 7ème partie.....	7.955.000
	Total du titre III.....	14.077.870.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Encouragement pour le perfectionnement et la formation des personnels du secteur des universités et de la recherche scientifique.....	4.345.000
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques.....	1.800.000
	Total de la 3ème partie.....	6.145.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (OPU).....	35.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D).....	11.160.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A.).....	19.760.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe(C.R.S.T.D.L.A.).....	4.350.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle(C.R.S.T.A.S.C.).....	11.295.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (C.R.S.T.A.P.C.).....	9.900.000
44-08	Contribution aux centres de recherche.....	581.970.000
	Total de la 4ème partie.....	673.435.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	200.312.000
	Total de la 6ème partie.....	200.312.000
	Total du titre IV.....	879.892.000
	Total de la sous-section I.....	14.957.762.000
	Total de la section I.....	14.957.762.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	14.957.762.000

Décret exécutif n° 94-151 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'agriculture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le exécutif n° 94-20 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'agriculture ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards trois cent trente cinq millions trois cent quatre vingt trois mille dinars (4.335.383.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'agriculture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de l'agriculture.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	Sous- SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	55.430.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	18.420.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.265.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales...	5.000.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	1.500.000
	Total de la 1ère partie.....	85.615.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	80.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	500.000
	Total de la 2ème partie.....	580.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.800.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	77.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	14.786.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.900.000
Total de la 3ème partie.....		18.563.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	8.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	3.200.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.700.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.800.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.500.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
Total de la 4ème partie.....		22.010.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.500.000
Total de la 5ème partie.....		1.500.000
6 ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts.....	27.500.000
36-02	Subvention à l'institut national de la recherche forestière (INRF).....	55.162.000
36-03	Subventions aux réserves cynégétiques et parcs nationaux.....	86.300.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (A.N.N).....	32.611.000
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêcheurs (EFTP).....	32.474.000
36-06	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture.....	13.295.000
36-14	Subvention à l'agence nationale de réalisation et de gestion des infrastructures hydrauliques pour l'irrigation et le drainage.....	45.500.000
36-31	Subvention au centre national pédagogique agricole (CNPA).....	14.631.000
36-32	Subvention à l'institut national de formation supérieure en agronomie de Mostaganem.....	73.700.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA).....	155.417.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricole (CFVA).....	61.827.000
36-35	Subvention à l'institut national de formation supérieure en agronomie saharienne de Ouargla.....	29.027.000
36-36	Subventions aux instituts de formation de techniciens supérieurs de l'agriculture (I.F.T.S.A).....	37.820.000
36-41	Subvention à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (I.N.R.A.A).....	59.980.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale.....	199.120.000
36-52	Subventions aux instituts techniques de la production animale.....	68.457.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (I.N.P.V.).....	82.500.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV).....	68.200.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (H.C.D.S)....	23.702.000
36-81	Subvention au centre national de documentation agricole (C.N.D.A).....	7.100.000
36-82	Subvention au centre nationale d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (C.N.D.P.A).....	3.000.000
36-91	Subvention à l'agence nationale des forêts (A.N.F).....	1.168.000.000
36-92	Subvention à l'agence nationale pour le développement des pêches (A.N.D.P).....	38.000.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (I.N.S.I.D).....	11.300.000
36-94	Subvention au commissariat du développement de l'agriculture des régions Sahariennes.....	14.125.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants.....	4.209.000
Total de la 6ème partie.....		2.412.957.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	550.000
37-02	Administration centrale— Versement forfaitaire.....	4.436.000
Total de la 7ème partie.....		4.986.000
Total du titre III.....		2.546.211.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	300.000
Total de la 3ème partie.....		300.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Expositions et manifestations.....	mémoire
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insemination artificielle et de l'amélioration génétique (C.N.I.A.A.G).....	4.000.000
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation.....	8.000.000
44-32	Contribution au parc des loisirs.....	6.000.000
	Total de la 4ème partie.....	18.000.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.200.000
	Total de la 6ème partie.....	1.200.000
	Total du titre IV.....	19.500.000
	Total de la sous- section I.....	2.565.711.000
	SOUS- SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	867.468.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	365.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	25.500.000
	Total de la 1ère partie.....	1.257.968.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	1.200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	500.000
	Total de la 2ème partie.....	1.700.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	43.700.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	960.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	242.600.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	23.600.000
	Total de la 3ème partie.....	310.860.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	13.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	9.200.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	10.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	16.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	2.570.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	26.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	1.800.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	980.000
	Total de la 4ème partie.....	80.350.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	15.681.000
	Total de la 5ème partie.....	15.681.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	72.813.000
	Total de la 7ème partie.....	72.813.000
	Total du titre III.....	1.739.372.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	30.300.000
	Total de la 6ème partie.....	30.300.000
	Total du titre IV.....	30.300.000
	Total de la sous- section II.....	1.769.672.000
	Total de la section I.....	4.335.383.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture.....	4.335.383.000

Décret exécutif n° 94-152 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994 au ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

· Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (Article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-21 du 25 Rajab 1414, correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'équipement ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards cinq cent un millions deux cent quatre vingt treize mille dinars (4.501.293.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

**Répartition par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994,
au ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire**

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunerations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunerations principales.....	62.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	19.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.900.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunerations principales.....	1.000.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	250.000
	Total de la 1ère partie.....	87.150.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	90.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	90.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.600.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	81.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	14.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.600.000
	Total de la 3ème partie.....	18.281.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	9.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	950.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	6.550.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	550.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais..	80.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.950.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	50.000
	Total de la 4ème partie.....	23.130.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.500.000
	Total de la 5ème partie.....	2.500.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école nationale supérieure de l'hydraulique (E.N.S.H.).....	42.000.000
36-02	Subventions aux instituts nationaux de formation en hydraulique	25.000.000
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH).....	151.000.000
36-07	Subvention au centre national de perfectionnement de l'hydraulique (C.N.P.H.)	10.800.000
36-08	Subvention à l'office national des informations et de la documentation du secteur de l'équipement (ONIDE)	6.512.000
36-12	Subvention à l'agence nationale des barrages (ANB).....	185.500.000
36-13	Subvention à l'agence nationale de l'eau potable et industrielle et de l'assainissement (A.G.E.P.)	30.000.000
36-21	Subventions aux instituts nationaux de formation des techniciens supérieurs des travaux publics.....	17.000.000
36-22	Subvention à l'école nationale d'ingénieurs de l'Etat des travaux publics (E.N.T.P.).....	43.000.000
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (O.N.S.M.).....	55.000.000
36-25	Subvention à l'agence nationale des autoroutes	15.000.000
	Total de la 6ème partie.....	580.812.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire	4.200.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	100.000
	Total de la 7ème partie.....	<hr/> <hr/> <hr/>
	Total du titre III.....	4.300.000
		<hr/> <hr/> <hr/>
	716.263.000	
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	9.500.000
	Total de la 3ème partie.....	<hr/> <hr/> <hr/>
	9.500.000	
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	600.000
	Total de la 4ème partie.....	<hr/> <hr/> <hr/>
	600.000	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.840.000
	Total de la 6ème partie.....	<hr/> <hr/> <hr/>
	1.840.000	
	Total du titre IV.....	<hr/> <hr/> <hr/>
	11.940.000	
	Total de la sous-section I.....	728.203.000
		<hr/> <hr/> <hr/>
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales.....	532.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses..	150.100.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	23.800.000
	Total de la 1ère partie.....	<hr/> <hr/> <hr/>
	705.900.000	

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rentes d'accidents du travail.....	2.000.000
32-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Pension de service et capital décès..	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	2.000.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial.....	29.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations facultatives.....	720.000
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale.....	128.600.000
33-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Contribution aux œuvres sociales....	17.110.000
	Total de la 3ème partie.....	175.430.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais.....	12.600.000
34-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Matériel et mobilier.....	9.400.000
34-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Fournitures.....	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Charges annexes.....	12.500.000
34-15	Services déconcentrés de l'hydraulique — Habillement.....	2.400.000
34-91	Services déconcentrés de l'hydraulique — Parc automobile.....	27.800.000
34-93	Services déconcentrés de l'hydraulique — Loyers.....	900.000
34-98	Services déconcentrés de l'hydraulique — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	480.000
	Total de la 4ème partie.....	75.080.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles.....	9.600.000
35-16	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des petits ouvrages hydrauliques.....	19.500.000
	Total de la 5ème partie.....	29.100.000
	7ème partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Versement forfaitaire.....	40.500.000
	Total de la 7ème partie.....	40.500.000
	Total du titre III.....	1.028.010.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	21.700.000
	Total de la 6ème partie.....	21.700.000
	Total du titre IV.....	21.700.000
	Total de la sous-section II.....	1.049.710.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales.....	512.000.000
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses.....	143.000.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	24.580.000
	Total de la 1ère partie.....	679.580.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail.....	5.000.000
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pension de service et capital décès	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	5.000.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial..	27.000.000
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives.....	720.000
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale.....	124.000.000
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales.....	20.800.000
	Total de la 3ème partie.....	172.520.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais.....	14.600.000
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier.....	9.400.000
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures.....	8.900.000
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes.....	12.500.000
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement.....	1.800.000
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc-automobile.....	37.800.000
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers.....	700.000
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie.....	86.180.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	9.600.000
35-12	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des routes nationales	1.630.500.000
35-13	Services déconcentrés des travaux publics — Travaux de défenses contre les eaux nuisibles	21.000.000
35-14	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des ports et du domaine maritime.....	30.000.000
35-15	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des aérodromes	28.300.000
	Total de la 5ème partie.....	1.719.400.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des travaux publics — Versement forfaitaire	38.700.000
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	1.000.000
	Total de la 7ème partie.....	39.700.000
	Total du titre III.....	2.702.380.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés des travaux publics — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées	21.000.000
	Total de la 6ème partie.....	21.000.000
	Total du titre IV.....	21.000.000
	Total de la sous-section III.....	2.723.380.000
	Total de la section I.....	4.501.293.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire	4.501.293.000

Décret exécutif n° 94-153 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'habitat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-27 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'habitat ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard neuf cent cinquante sept millions sept cent trente sept mille dinars (1.957.737.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de l'habitat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de l'habitat.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activités	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	35.604.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	9.550.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.925.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	550.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	130.000
	Total de la 1ère partie.....	49.759.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.080.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	7.831.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.100.000
	Total de la 3ème partie.....	11.131.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	12.200.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.300.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	190.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais....	mémoire
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	2.200.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	24.800.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	7.000.000
	Total de la 5ème partie.....	7.000.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-42	Subventions aux instituts nationaux de formation des techniciens supérieurs en bâtiment.....	49.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de formation en bâtiment (I.N.F.O.R.B.A.).....	54.000.000
	Total de la 6ème partie.....	103.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.470.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	2.900.000
	Total de la 7ème partie.....	5.370.000
	Total du titre III.....	201.060.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	4.550.000
	Total de la 3ème partie.....	4.550.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution de l'Etat aux programmes de recherche scientifique.....	42.000.000
44-02	Prix national de l'architecture.....	1.800.000
44-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique.....	3.000.000
	Total de la 4ème partie.....	46.800.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	800.000
	Total de la 6ème partie.....	800.000
	Total du titre IV.....	52.150.000
	Total de la sous-section I.....	253.210.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales.....	765.205.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses.....	270.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	30.633.000
	Total de la 1ère partie.....	1.065.838.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail.....	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	100.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial.....	35.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives.....	987.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale..	164.493.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales.....	25.865.000
	Total de la 3ème partie.....	226.345.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais.....	10.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier.....	10.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures.....	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes.....	12.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement.....	1.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile.....	25.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers.....	4.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	100.000
	Total de la 4ème partie.....	71.600.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction —Entretien des immeubles.....	10.000.000
	Total de la 5ème partie.....	10.000.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction —Versement forfaitaire.....	61.772.000
	Total de la 7ème partie.....	61.772.000
	Total du titre III.....	1.435.655.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	22.000.000
	Total de la 6ème partie.....	22.000.000
	Total du titre IV.....	22.000.000
	Total de la sous-section II.....	1.457.655.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION III		
SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Rémunérations principales.....	39.646.000
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme — Indemnités et allocations diverses.....	14.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.189.000
	Total de la 1ère partie.....	56.835.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme — Pension de service et capital décès....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Prestations à caractère familial.....	6.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme — Prestations facultatives.....	50.000
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme — Sécurité sociale.....	10.830.000
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme — Contribution aux œuvres sociales.....	936.000
	Total de la 3ème partie.....	17.816.000
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Remboursement de frais.....	600.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme — Matériel et mobilier.....	1.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme — Fournitures.....	1.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme — Charges annexes.....	2.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme — Habillement.....	100.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme — Parc automobile.....	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	6.710.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Versement forfaitaire.....	3.249.000
	Total de la 7ème partie.....	3.249.000
	Total du titre III.....	85.610.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'urbanisme — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.000.000
	Total du titre IV.....	1.000.000
	Total de la sous-section III.....	86.610.000
	SOUS-SECTION IV SERVICES DECONCENTRES DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de la construction — Rémunérations principales.....	75.454.000
31-12	Services déconcentrés de la construction — Indemnités et allocations diverses.	31.500.000
31-13	Services déconcentrés de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.378.000
	Total de la 1ère partie.....	113.332.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de la construction — Rentes d'accidents du travail.....	74.000
32-12	Services déconcentrés de la construction — Pension de service et capital décès	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	74.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de la construction — Prestations à caractère familial.....	8.000.000
33-12	Services déconcentrés de la construction — Prestations facultatives.....	60.000
33-13	Services déconcentrés de la construction — Sécurité sociale.....	20.391.000
33-14	Services déconcentrés de la construction — Contribution aux œuvres sociales.....	2.237.000
	Total de la 3ème partie.....	30.688.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de la construction — Remboursement de frais.....	800.000
34-12	Services déconcentrés de la construction — Matériel et mobilier.....	1.200.000
34-13	Services déconcentrés de la construction — Fournitures.....	1.000.000
34-14	Services déconcentrés de la construction — Charges annexes.....	2.500.000
34-15	Services déconcentrés de la construction — Habillement.....	140.000
34-91	Services déconcentrés de la construction — Parc automobile.....	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de la construction —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	7.650.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de la construction —Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de la construction —Versement forfaitaire.....	6.418.000
	Total de la 7ème partie.....	6.418.000
	Total du titre III.....	159.162.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action Sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de la construction — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.100.000
	Total de la 6ème partie.....	1.100.000
	Total du titre IV.....	1.100.000
	Total de la sous-section IV.....	160.262.000
	Total de la section I.....	1.957.737.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat.....	1.957.737.000

Décret exécutif n° 94-154 du 26 Dhou El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la santé et de la population.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-24 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de la santé et de la population;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix neuf milliards huit cent quarante deux millions deux cent quatre vingt six mille dinars (19.842.286.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la santé et de la population, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de la santé et de la population.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	37.352.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	10.155.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.250.000
	Total de la 1ère partie.....	52.757.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	64.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	64.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	900.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	9.400.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.219.000
	Total de la 3ème partie.....	11.519.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	7.565.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	860.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.805.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.935.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	227.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais.....	350.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.450.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	16.202.000
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
6 ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subventions aux instituts de technologie de la santé Publique (ITSP).....	55.806.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP).....	32.341.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicale (EFP).....	298.557.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP).....	14.700.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques....	6.000.000
	Total de la 6ème partie.....	407.404.000
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	6.550.000
37-02	Administration centrale— Versement forfaitaire.....	2.836.000
	Total de la 7ème partie.....	9.386.000
	Total du titre III.....	498.332.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Action d'éducation sanitaire.....	5.000.000
43-02	Administration centrale— Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	900.000
	Total de la 3ème partie.....	5.900.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés y compris les centres hospitalo-universitaires.....	17.668.095.000
46-02	Administration centrale — Encouragements aux œuvres de sauvegarde de la santé.....	500.000
46-03	Administration centrale — Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).....	830.000
46-04	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	520.000
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjours des démunis non-assurés sociaux — hôpital central de l'armée.....	mémoire
46-06	Administration centrale — Règlement exceptionnel des créances de l'Hôpital central de l'armée.....	300.000.000
	Total de la 6ème partie.....	<u>17.969.945.000</u>
	Total du titre IV.....	<u>17.975.845.000</u>
	Total de la sous-section I.....	<u>18.474.177.000</u>
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	285.846.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	65.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	10.873.000
	Total de la 1ère partie.....	<u>361.719.000</u>
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	173.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	<u>173.000</u>
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	9.500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	176.522.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	7.332.000
	Total de la 3ème partie.....	<u>193.354.000</u>

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	6.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	4.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	6.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	5.739.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	800.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	6.959.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	<u>30.008.000</u>
5ème Partie		
<i>Travaux d'entretien</i>		
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	4.000.000
	Total de la 5ème partie.....	<u>4.000.000</u>
7ème Partie		
<i>Dépenses diverses</i>		
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	<u>20.555.000</u>
	Total de la 7ème partie.....	<u>20.555.000</u>
	Total du titre III.....	<u>609.809.000</u>
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance....	30.000.000
46-12	Services déconcentrés de l'Etat — Action en faveur des vieillards, infirmes et incurables.....	40.800.000
46-13	Services déconcentrés de l'Etat — Protection sociale des aveugles — Allocations spéciales.....	<u>314.000.000</u>
46-14	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	6.500.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%.....	<u>367.000.000</u>
	Total de la 6ème partie.....	<u>758.300.000</u>
	Total du titre IV.....	<u>758.300.000</u>
	Total de la sous-section II.....	<u>1.368.109.000</u>
	Total de la section I.....	<u>19.842.286.000</u>
Total des crédits ouverts au ministre de la santé et de la population.		<u>19.842.286.000</u>

Décret exécutif n° 94-155 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la jeunesse et des sports

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4 et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-15 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de la jeunesse et des sports.

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards neuf cent trente huit millions de dinars (2.938.000.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire*.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de la jeunesse et des sports.

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	38.846.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	11.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.998.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales....	1.000.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	20.000
	Total de la 1ère partie.....	53.864.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	45.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	45.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	2.000.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	10.673.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.293.000
	Total de la 3ème partie.....	13.966.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	4.645.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.300.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.160.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.720.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	140.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports.....	12.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques.....	1.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.400.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	25.375.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.200.000
	Total de la 5ème partie.....	1.200.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (I.N.F.S.) de sport et de jeunesse.....	208.226.000
36-12	Subvention au centre national d'information et de documentation sportive (C.N.I.D.S.).....	11.885.000
36-13	Subvention au centre national d'information et d'animation de la jeunesse (C.N.I.A.J.).....	12.732.000
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (C.I.A.J)...	121.612.000
36-31	Subvention au centre national des équipes nationales (C.N.E.N.).....	10.885.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (O.P.O.W).....	66.872.000
36-51	Subvention au centre des fédérations sportives (C.F.S).....	51.961.000
	Total de la 6ème partie.....	484.173.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	3.202.000
37-05	Administration centrale— Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse.....	3.000.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 juillet.....	44.000.000
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport.....	17.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et de sport... Total de la 7ème partie.....	5.500.000 72.702.000
	Total du titre III.....	651.325.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	2.500.000
43-02	Contribution aux associations sportives.....	250.000.000
43-05	Encouragement aux associations de jeunes..... Total de la 3ème partie.....	35.000.000 287.500.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Contribution à l'agence nationale des loisirs de la jeunesse (A.N.A.L.J.)..... Total de la 4ème partie.....	13.000.000 13.000.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées..... Total de la 6ème partie..... Total du titre IV..... Total de la sous-section I.....	2.160.000 2.160.000 302.660.000 953.985.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	1.003.200.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	369.684.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires..... Total de la 1ère partie.....	22.351.000 1.395.235.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	680.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	680.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	52.900.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	243.040.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	26.692.000
	Total de la 3ème partie.....	323.032.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	7.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	5.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	11.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	7.500.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	1.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport et de jeunesse.....	25.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.656.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	62.356.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	15.000.000
	Total de la 5ème partie.....	15.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurances des élèves.....	3.000.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	88.812.000
	Total de la 7ème partie.....	91.812.000
	Total du titre III.....	1.888.115.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragement et contribution aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives.....	40.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques physiques et sportives.....	17.500.000
	Total de la 3ème partie.....	57.500.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	38.400.000
	Total de la 6ème partie.....	38.400.000
	Total du titre IV.....	95.900.000
	Total de la sous-section II.....	1.984.015.000
	Total de la section I.....	2.938.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports.....	2.938.000.000

Décret exécutif n° 94-156 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la formation professionnelle.

Le Chef du Gouvernement,
Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4 et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-18 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de la formation professionnelle.

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards quatre cent trente cinq millions huit cent quarante deux mille dinars (4.435.842.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la formation professionnelle, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire*.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI..

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de la formation professionnelle.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CRÉDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	31.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	12.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.120.000
	Total de la 1ère partie.....	<u>44.120.000</u>
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	280.000
	Total de la 2ème partie.....	<u>280.000</u>
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	900.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.530.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-04	Administration centrale — Sécurité sociale des apprentis.....	40.000.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	910.000
	Total de la 3ème partie.....	<u>50.440.000</u>
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	6.680.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	4.200.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	80.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.170.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	<u>19.640.000</u>
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles à usage administratif.....	2.800.000
	Total de la 5ème partie.....	<u>2.800.000</u>
	6 ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut national de la formation professionnelle (I.N.F.P.).....	26.000.000
36-02	Subventions aux instituts de formation professionnelle (I.F.P.).....	207.500.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C..F.P.A.).....	3.137.000.000
36-04	Subventions aux centres de formation administrative (C.F.A.).....	45.800.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (I.N.S.F.P.).....	509.000.000
	Total de la 6ème partie.....	<u>3.925.300.000</u>
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.600.000
37-02	Administration centrale— Frais d'études et d'enquêtes.....	2.000.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.900.000
	Total de la 7ème partie.....	<u>6.500.000</u>
	Total du titre III.....	4.049.080.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	340.000
	Total de la 3ème partie.....	340.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche sur les professions et les qualifications (C.E.R.P.E.Q.).....	4.500.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD).....	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (I.N.D.E.F.O.C.).....	8.000.000
	Total de la 4ème partie.....	28.500.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	606.000
	Total de la 6ème partie.....	606.000
	Total du titre IV.....	29.446.000
	Total de la Sous-section I.....	4.078.526.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'EAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	209.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	38.600.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.500.000
	Total de la 1ère partie.....	252.100.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	5.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	48.820.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	5.100.000
	Total de la 3ème partie.....	58.920.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	4.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	3.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	8.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	4.320.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	370.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	4.360.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	200.000
	Total de la 4ème partie.....	25.450.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles à usage administratif.....	3.600.000
	Total de la 5ème partie.....	3.600.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	12.936.000
	Total de la 7ème partie.....	12.936.000
	Total du titre III.....	353.016.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	4.300.000
	Total de la 6ème partie.....	4.300.000
	Total du titre IV.....	4.300.000
	Total de la Sous-section II.....	357.316.000
	Total de la section I.....	4.435.842.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation professionnelle.....	4.435.842.000

Décret exécutif n° 94-157 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-12 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de la communication.

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent quarante six millions cinq cent quatre mille dinars (246.504.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI..

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de la culture.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	Sous-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1^{ère} Partie	
	<i>Personnel - Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	mémoire
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	mémoire
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	mémoire
	Total de la 1^{ère} partie.....	mémoire
	2^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2^{ème} partie.....	mémoire
	3^{ème} Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	mémoire
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	mémoire
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	mémoire
	Total de la 3^{ème} partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	mémoire
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	mémoire
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	mémoire
34-05	Administration centrale — Habillement.....	mémoire
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	mémoire
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	mémoire
	Total de la 5ème partie.....	mémoire
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut national supérieur de formation musicale. (I.N.S.F.M).....	13.000.000
36-03	Subvention à l'institut national des arts dramatiques(I.N.A.D).....	8.000.000
36-05	Subvention à l'école supérieure des beaux arts (E.S.B.A).....	21.000.000
36-06	Subvention au palais de la culture.....	11.600.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (A.N.A.P.S.M.H).....	29.100.000
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A).....	24.700.000
36-09	Subvention à l'office du parc national du Tassili. (O.P.N.T).....	9.250.000
36-10	Subvention aux musées nationaux.....	39.900.000
36-11	Subvention aux maisons de la culture.....	50.750.000
36-12	Subvention aux établissements de la cinématographie.....	9.000.000
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris.....	20.500.000
36-14	Subvention à l'office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab.....	2.204.000
	Total de la 6ème partie.....	239.004.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	mémoire
37-03	Administration centrale — Festivités du 5 juillet 1994.....	mémoire
37-04	Administration centrale — Organisation des manifestations culturelles, audiovisuelles et cinématographiques.....	mémoire
	Total de la 7ème partie.....	mémoire
	Total du titre III.....	239.004.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et frais de formation.....	mémoire
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel.....	mémoire
43-06	Administration centrale — Encouragement au fonctionnement des centres de culture et d'information.....	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	mémoire
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H).....	7.500.000
44-06	Administration centrale — Contribution aux Activités Théâtrales.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	7.500.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	mémoire
	Total du titre IV.....	7.500.000
	Total de la Sous-Section I.....	246.504.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Direction de la culture et de la communication — Rémunérations principales...	mémoire
31-12	Direction de la culture et de la communication — Indemnités et allocations diverses.....	mémoire
31-13	Direction de la culture et de la communication — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	mémoire
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges Sociales</i>		
33-11	Direction de la culture et de la communication — Prestations à caractère familial.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-12	Direction de la culture et de la communication — Prestations facultatives.....	mémoire
33-13	Direction de la culture et de la communication — Sécurité sociale.....	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	mémoire
	 4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Direction de la culture et de la communication — Remboursement de frais.....	mémoire
34-12	Direction de la culture et de la communication — Matériel et mobilier.....	mémoire
34-13	Direction de la culture et de la communication — Fournitures.....	mémoire
34-14	Direction de la culture et de la communication — Charges annexes.....	mémoire
34-15	Direction de la culture et de la communication — Habillement.....	mémoire
34-91	Direction de la culture et de la communication — Parc automobile.....	mémoire
34-98	Direction de la culture et de la communication — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	mémoire
	 5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Direction de la culture et de la communication — Entretien des immeubles.....	mémoire
	Total de la 5ème partie.....	mémoire
	 7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Direction de la culture et de la communication — Versement forfaitaire.....	mémoire
	Total de la 7ème partie.....	mémoire
	Total du titre III.....	mémoire
	 TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	 6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Direction de la culture et de la communication — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	mémoire
	Total du titre IV.....	mémoire
	Total de la Sous-section II.....	mémoire
	Total de la section I.....	246.504.000
	 Total des crédits ouverts au ministre de la culture.	246.504.000

Décret exécutif n° 94-158 du 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des affaires religieuses.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-13 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre des affaires religieuses ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards cinq cent trente deux millions deux cent trente mille dinars (2.532.230.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des affaires religieuses, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul El Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre des affaires religieuses.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	Sous-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	24.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	7.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.900.000
	Total de la 1ère partie.....	34.400.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	200.000
	Total de la 2ème partie.....	200.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel— Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.350.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	5.100.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	700.000
	Total de la 3ème partie	7.180.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	2.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	1.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	120.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	850.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	100.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	5.000
	Total de la 4ème partie.....	9.275.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	700.000
	Total de la 5ème partie.....	700.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte.....	40.100.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger.....	8.100.000
	Total de la 6ème partie.....	48.200.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	1.750.000
	Total de la 7ème partie.....	2.750.000
	Total du titre III.....	102.705.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	<i>Action internationale</i>	
42-01	Administration centrale — Action internationale.....	17.800.000
	Total de la 2ème partie.....	17.800.000
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du livre saint et d'ouvrages retracant les séminaires sur la pensée islamique.....	10.000.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran.....	600.000
43-11	Administration centrale — Activités religieuses en faveur de l'émigration.....	1.000.000
43-21	Administration centrale — Encouragement aux fondations à caractère islamique et aux Zaouias.....	29.500.000
	Total de la 3ème partie.....	41.100.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	890.000
	Total de la 6ème partie.....	890.000
	Total du titre IV.....	59.790.000
	Total de la sous-section I.....	162.495.000
	SOUS-SECTION II. SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	1.476.445.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses..	210.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	41.000.000
	Total de la 1ère partie.....	1.727.445.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	1.000.000
	Total de la 2ème partie.....	1.000.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	135.970.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	480.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	269.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	32.000.000
	Total de la 3ème partie.....	437.450.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	2.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	3.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	3.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	5.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	200.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	260.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	240.000
	Total de la 4ème partie.....	14.200.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	4.000.000
	Total de la 5ème partie.....	4.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	76.200.000
	Total de la 7ème partie.....	76.200.000
	Total du titre III.....	2.260.295.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action Sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat— Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	109.440.000
	Total de la 6ème partie.....	109.440.000
	Total du titre IV.....	109.440.000
	Total de la sous-section II.....	2.369.735.000
	Total de la section I.....	2.532.230.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses.	2.532.230.000

Décret exécutif n° 94-159 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du travail et de la protection sociale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances;

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2);

Vu la plate-forme portant consensus national de la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146);

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17);

Vu le décret exécutif n° 94-19 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition de crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre du travail et de la protection sociale;

Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard quatre cent quatre vingt cinq millions neuf cent cinq mille dinars (1.485.905.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du travail et de la protection sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail et de la protection sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre du travail et de la protection sociale.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel - Rémunerations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunerations principales.....	34.500.000
31-02	Administration centrale — indemnités et allocations diverses.....	9.996.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.214.000
	Total de la 1ère partie.....	48.710.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	50.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	702.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.300.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.150.000
	Total de la 3ème partie.....	10.152.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	5.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	400.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	2.000.000
34-04	Administration centrale — Chargés annexes.....	2.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.689.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	230.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	100.000
	Total de la 4ème partie.....	12.599.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (A.N.E.M).....	91.000.000
36-02	Subvention à l'agence nationale pour le développement de l'emploi (A.N.D.E).....	5.500.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour l'organisation de la protection sociale (A.N.P.S).....	3.000.000
36-05	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P) Khemisti.....	14.000.000
36-06	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem.....	11.000.000
36-07	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H) Constantine.....	18.600.000
	Total de la 6ème partie.....	143.100.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	855.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.536.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression....	300.000
	Total de la 7ème partie.....	3.691.000
	Total du titre III.....	221.302.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	400.000
	Total de la 3ème partie.....	400.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Contribution aux dépenses de fonctionnement des établissements spécialisés.....	874.852.000
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social.....	16.000.000
46-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère syndical.....	62.000.000
46-04	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	564.000
46-05	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs.....	20.000.000
46-06	Administration centrale — Contribution au Diar-Rahma.....	36.000.000
	Total de la 6ème partie.....	1.009.416.000
	Total du titre IV.....	1.009.816.000
	Total de la Sous-section I.....	1.231.118.000
	Total de la section I.....	1.231.118.000
SECTION II		
INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	5.895.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	2.000.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	164.000
	Total de la 1ère partie.....	8.059.000
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial.....	192.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale....	1.579.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales.....	158.000
	Total de la 3ème partie.....	1.929.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais.....	400.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier.....	310.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures.....	510.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes.....	250.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement.....	11.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc-Automobile.....	165.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	1.656.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles.....	100.000
	Total de la 5ème partie.....	100.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et séminaires.....	150.000
37-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	474.000
	Total de la 7ème partie.....	624.000
	Total du titre III.....	12.368.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation.....	600.000
	Total de la 3ème partie.....	600.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-05	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	93.000
	Total de la 6ème partie.....	93.000
	Total du titre IV.....	693.000
	Total de la sous-section I.....	13.061.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales.....	123.336.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	40.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.105.000
	Total de la 1ère partie.....	167.441.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail.....	10.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	10.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial.....	4.546.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives.....	mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	32.667.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales.....	4.032.000
	Total de la 3ème partie.....	41.245.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais.....	3.090.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier.....	2.245.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures.....	4.475.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes...	3.800.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement.....	522.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile....	2.053.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers.....	2.260.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	18.455.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles.....	1.859.000
	Total de la 5ème partie.....	1.859.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	9.800.000
	Total de la 7ème partie.....	9.800.000
	Total du titre III.....	238.810.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	2.916.000
	Total de la 6ème partie.....	2.916.000
	Total du titre IV.....	2.916.000
	Total de la Sous-section II.....	241.726.000
	Total de la section II.....	254.787.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la protection sociale.....	1.485.905.000

Décret exécutif n° 94-160 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des postes et télécommunications

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-16 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant portant répartition de crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre des postes et télécommunications ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent soixante et onze millions cinquante deux mille dinars (171.052.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des postes et télécommunications, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des postes et télécommunications sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire*.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition, par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre des postes et télécommunications

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunerations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunerations principales.....	70.163.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	29.997.000
	Total de la 1ère partie.....	100.160.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	80.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	80.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.900.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	20.032.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	2.300.000
	Total de la 3ème partie.....	24.232.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	4.800.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	700.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.900.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	1.922.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	50.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	10.382.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	4.000.000
	Total de la 5ème partie.....	4.000.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran.....	24.700.000
	Total de la 6ème partie.....	24.700.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	6.010.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	200.000
	Total de la 7ème partie.....	6.210.000
	Total du titre III.....	169.764.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	400.000
	Total de la 3ème partie.....	400.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	888.000
	Total de la 6ème partie.....	888.000
	Total du titre IV.....	1.288.000
	Total de la sous-section I.....	171.052.000
	Total de la section I.....	171.052.000
	Total des crédits ouverts au ministre des postes et télécommunications.....	171.052.000

Décret exécutif n° 94-161 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2);

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146);

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17);

Vu le décret exécutif n° 94-23 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre des transports;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de un milliard neuf cent onze millions trois cent trois mille dinars (1.911.303.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre des transports.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	Sous-Section I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunerations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunerations principales.....	37.510.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	14.885.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.654.000
	Total de la 1ère partie.....	55.049.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	60.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	60.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	1.280.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	10.477.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	1.120.000
	Total de la 3ème partie.....	12.917.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	8.345.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	2.650.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	3.370.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	184.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.178.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	180.000
	Total de la 4ème partie.....	18.607.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	2.300.000
	Total de la 5ème partie.....	2.300.000
	6 ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR).....	22.428.000
36-02	Subvention à l'office national de la météorologie (ONM).....	192.160.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM).....	26.470.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF).....	20.945.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT).....	10.010.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (ETFIM).....	8.052.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (ETFIM).....	7.210.000
36-08	Subvention au centre national pour l'étude et la recherche en inspection technique automobile (C NERITA).....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	287.275.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CRED TS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.000.000
37-02	Administration centrale— Versement forfaitaire.....	3.143.000
	Total de la 7ème partie.....	4.143.000
	Total du titre III.....	380.351.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	900.000
	Total de la 3ème partie.....	900.000
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Convention Etat-SNTF.....	1.170.000.000
44-02	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	144.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (EGSA).....	3.500.000
44-04	Contributions aux centres nationaux d'aviation légère (CNAL).....	mémoire
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routière.....	6.000.000
44-06	Contribution à l'entreprise des transports urbains et suburbains d'Alger (ETUSA).....	20.000.000
	Total de la 4ème partie.....	1.199.644.000
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	868.000
	Total de la 6ème partie.....	868.000
	Total du titre IV.....	1.201.412.000
	Total de la Sous-section I.....	1.581.763.000
	Sous-Section II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	145.636.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	60.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.557.000
	Total de la 1ère partie.....	214.193.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail.....	50.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pension de service et capital décès.....	mément
	Total de la 2ème partie.....	50.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	6.300.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives.....	144.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	41.118.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales.....	3.697.000
	Total de la 3ème partie.....	51.259.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	19.581.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	8.640.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures.....	7.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes.....	4.280.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement.....	320.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	2.237.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	670.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	48.000
	Total de la 4ème partie.....	42.976.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	3.000.000
	Total de la 5ème partie.....	3.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	12.336.000
	Total de la 7ème partie.....	12.336.000
	Total du titre III.....	323.814.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-11	Services déconcentrés de l'Etat — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	5.726.000
	Total de la 6ème partie.....	5.726.000
	Total du titre IV.....	5.726.000
	Total de la Sous-section II.....	329.540.000
	Total de la Section I.....	1.911.303.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports.....	1.911.303.000

Décret exécutif n° 94-162 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du commerce

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4° et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-11 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'économie ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit cent quatre vingt et un millions six cent trente mille dinars (881.630.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre du commerce

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
31-01	<i>Personnel — Rémunerations d'activité</i> Administration centrale — Rémunerations principales.....	mémoire
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	mémoire
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	mémoire
	Total de la 1ère partie.....	mémoire
	2ème Partie	
32-01	<i>Personnel — Pensions et allocations</i> Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire
	3ème Partie	
33-01	<i>Personnel — Charges sociales</i> Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	mémoire
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	mémoire
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N°S DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	mémoire
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	mémoire
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	mémoire
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	mémoire
34-05	Administration centrale — Habillement.....	mémoire
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	mémoire
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	mémoire
	Total de la 4ème partie.....	mémoire
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	mémoire
	Total de la 5ème partie.....	mémoire
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	mémoire
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	mémoire
	Total de la 7ème partie.....	mémoire
	Total du titre III.....	mémoire
	TITRE — IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie <i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	mémoire
	Total de la 3ème partie.....	mémoire
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	mémoire
	Total de la 6ème partie.....	mémoire
	Total du titre IV.....	mémoire
	Total de la sous-section I.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
DIRECTIONS DE WILAYA DE LA CONCURRENCE ET DES PRIX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Rémunérations principales.....	380.600.000
31-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Indemnités et allocations diverses.....	229.871.000
31-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.400.000
	Total de la 1ère partie.....	<u>618.871.000</u>
2ème Partie		
<i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Rentes d'accidents du travail.....	49.000
32-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	<u>49.000</u>
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations à caractère familial.....	10.120.000
33-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Prestations facultatives...	200.000
33-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Sécurité sociale.....	101.200.000
33-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Contribution aux œuvres sociales.....	11.000.000
	Total de la 3ème partie.....	<u>122.520.000</u>
4ème Partie		
<i>Matériel et fonctionnement des services</i>		
34-11	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Remboursement de frais	6.356.000
34-12	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Matériel et mobilier.....	7.350.000
34-13	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Fournitures.....	7.000.000
34-14	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Charges annexes.....	4.060.000
34-15	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Habillement.....	1.000.000
34-91	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Parc automobile.....	6.234.000
34-93	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Loyers.....	730.000
34-97	Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	<u>32.740.000</u>

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
35-11	<p style="text-align: center;">5ème Partie</p> <p style="text-align: center;"><i>Travaux d'entretien</i></p> <p>Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Entretien des immeubles</p> <p>Total de la 5ème partie.....</p>	<p style="text-align: right;">4.000.000</p> <hr/> <p style="text-align: right;">4.000.000</p>
37-11	<p style="text-align: center;">7ème Partie</p> <p style="text-align: center;"><i>Dépenses diverses</i></p> <p>Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Versement forfaitaire....</p> <p>Total de la 7ème partie.....</p> <p>Total du titre III.....</p>	<p style="text-align: right;">34.900.000</p> <hr/> <p style="text-align: right;">34.900.000</p> <hr/> <p style="text-align: right;">813.080.000</p>
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
46-11	<p style="text-align: center;">6ème Partie</p> <p style="text-align: center;"><i>Action sociale — Assistance et solidarité</i></p> <p>Directions de wilaya de la concurrence et des prix — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....</p> <p>Total de la 6ème partie.....</p> <p>Total du titre IV.....</p> <p>Total de la sous-section II.....</p>	<p style="text-align: right;">6.000.000</p> <hr/> <p style="text-align: right;">6.000.000</p> <hr/> <p style="text-align: right;">6.000.000</p> <hr/> <p style="text-align: right;">819.080.000</p>
	SOUS-SECTION III	
	INSPECTIONS REGIONALES DES ENQUETES ECONOMIQUES ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	<p style="text-align: center;">1ère Partie</p> <p style="text-align: center;"><i>Personnel — Rémunérations d'activité</i></p>	
31-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Rémunérations principales.....	26.400.000
31-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Indemnités et allocations diverses.....	15.000.000
31-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	700.000
	Total de la 1ère partie.....	42.100.000
	<p style="text-align: center;">2ème Partie</p> <p style="text-align: center;"><i>Personnel — Pensions et allocations</i></p>	
32-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Pension de service et capital décès.....	mément mément
	Total de la 2ème partie.....	mément mément

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations à caractère familial.....	450.000
33-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Prestations facultatives.....	20.000
33-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Sécurité sociale.....	6.500.000
33-24	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Contribution aux œuvres sociales.....	130.000
	Total de la 3ème partie.....	7.100.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Remboursement de frais.....	2.430.000
34-22	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Matériel et mobilier.....	3.000.000
34-23	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Fournitures.....	1.500.000
34-24	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Charges annexes.....	1.000.000
34-25	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Habillement.....	160.000
34-92	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Parc automobile.....	1.770.000
34-94	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Loyers.....	550.000
34-98	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	10.420.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Entretien des immeubles.....	350.000
	Total de la 5ème partie.....	350.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Versement forfaitaire.....	2.150.000
	Total de la 7ème partie.....	2.150.000
	Total du titre III.....	62.120.000

TABLEAU (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-21	Inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées..	430.000
	Total de la 6ème partie.....	430.000
	Total du titre IV.....	430.000
	Total de la sous-section III.....	62.550.000
	Total de la section I.....	881.630.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce.....	881.630.000

Décret exécutif n° 94-163 du 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la petite et moyenne entreprise.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 94-08 du 15 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-11 du 25 Rajab 1414 correspondant au 8 janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994, au ministre de l'économie ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt millions de dinars (20.000.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre de la petite et moyenne entreprises sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la petite et moyenne entreprises sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidjja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre, des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994, au ministre de la petite et moyenne entreprise.

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	Sous-Section I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	4.884.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	2.192.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	386.000
	Total de la 1ère partie.....	7.462.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail.....	mémoire
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	mémoire

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	321.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	977.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	139.000
	Total de la 3ème partie.....	1.447.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	2.605.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	890.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.900.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	605.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	mémoire
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	7.610.000
	5ème Partie	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.840.000
	Total de la 5ème partie.....	1.840.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.000.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	293.000
	Total de la 7ème partie.....	1.293.000
	Total du titre III.....	19.652.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	<i>Action éducative et culturelle</i>	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	100.000
	Total de la 3ème partie.....	100.000
	6ème Partie	
	<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	248.000
	Total de la 6ème partie.....	248.000
	Total du titre IV.....	348.000
	Total de la Sous-section I.....	20.000.000
	Total de la section I.....	20.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise.....	20.000.000

Décret exécutif n° 94-164 du 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du tourisme et de l'artisanat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 81-4^e et 116 (alinéa 2) ;

Vu la plate-forme portant consensus national sur la période transitoire ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 (article 146) ;

Vu le décret législatif n° 93-08 du 15 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 26 mai 1994 portant loi de finances complémentaire pour 1994 (article 17) ;

Vu le décret exécutif n° 94-16 du 25 Rajab 1414 correspondant au 1er janvier 1994 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 1994 à l'ex-ministère du tourisme et de l'artisanat ;

Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre vingt six millions six cent trente six mille dinars (86.636.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 1994, au ministre du tourisme et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 Dhoul Hidja 1414 correspondant au 6 juin 1994.

Mokdad SIFI.

TABLEAU ANNEXE
Répartition, par chapitre, des crédits ouverts
au titre des dépenses de fonctionnement pour 1994,
au ministre du tourisme et de l'artisanat

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE Sous-section I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunerations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunerations principales.....	14.133.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	10.371.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.452.000
	Total de la 1ère partie.....	25.956.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accident du travail.....	8.000
32-02	Administration centrale — Pension de service et capital décès.....	mémoire
	Total de la 2ème partie.....	8.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges Sociales</i>	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial.....	763.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives.....	50.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	5.261.200
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales.....	194.000
	Total de la 3ème partie.....	6.268.200
	<i>4ème Partie</i>	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	3.555.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	400.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	4.955.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	3.673.000
34-05	Administration centrale — Habillement.....	122.000
34-06	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère artisanal et touristique.....	2.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	552.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat.....	10.000
	Total de la 4ème partie.....	15.267.000
	<i>5ème Partie</i>	
	<i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	<i>6ème Partie</i>	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T).....	1.494.600
	Total de la 6ème partie.....	1.494.600
	<i>7ème Partie</i>	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	1.500.000
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	2.175.200
	Total de la 7ème partie.....	3.675.200
	Total du titre III.....	58.669.000

TABLEAU (Suite)

N° DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
3ème Partie		
<i>Action éducative et culturelle</i>		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation.....	1.280.000
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales.....	3.000.000
43-03	Administration centrale — Aide aux associations d'utilité publique — Offices locaux du tourisme.....	8.000.000
	Total de la 3ème partie.....	12.280.000
4ème Partie		
<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>		
44-01	Contribution au centre national de la formation dans le tourisme.....	6.000.000
44-02	Contribution à la chambre nationale des métiers (C.N.M.).....	350.000
44-03	Contributions aux chambres régionales des métiers (C.R.M.).....	1.600.000
44-04	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T.).....	11.000.000
	Total de la 4ème partie.....	18.950.000
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Administration centrale — Soutien direct des revenus des catégories sociales défavorisées.....	1.737.000
	Total de la 6ème partie.....	1.737.000
	Total du titre IV.....	32.967.000
	Total de la sous-section I.....	86.636.000
	Total de la section I.....	86.636.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat.....	86.636.000